L'unité

N°33 2F50 Hebdomadaire socialiste 6 octobre 1972

UN MESSIE POUR LA DROITE

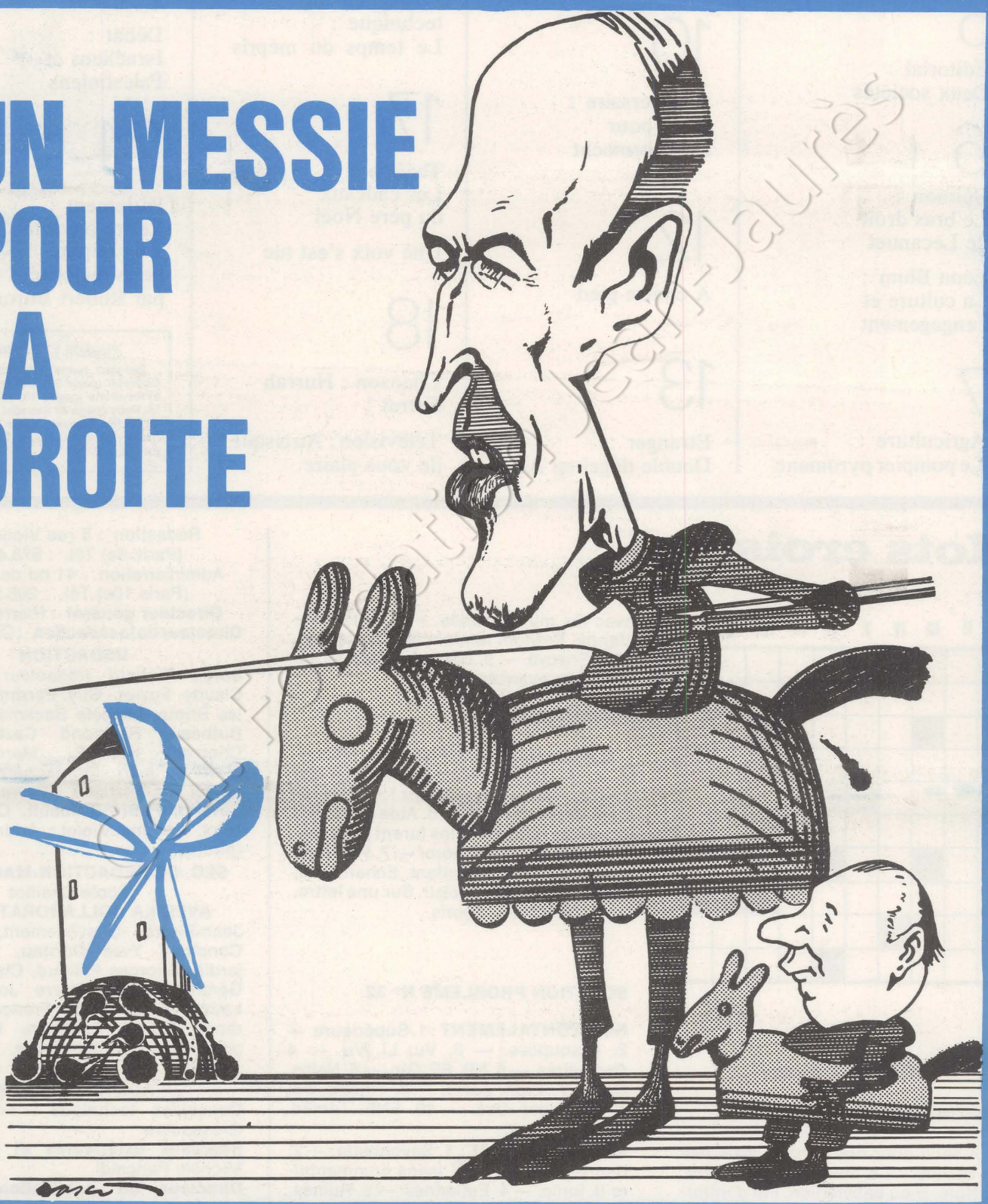

Fondation Jean-Jaurès

Sommaire

3
Majorité :
En attendant le Messie

4
Le client est roi

5
Editorial :
Deux sociétés

6
Opinion :
Le bras droit de Lecanuet

Léon Blum :
La culture et l'engagement

7
Agriculture :
Le pompier pyromane

Quiz vous savez...

8
Justice :
La nouvelle règle du jeu de loi

10
Anniversaire :
Piège pour la Wehrmacht

12
A contre-pied

13
Etranger :
Double dégel en Asie

14
Europe :
Le Danemark après Krag

16
Enseignement technique :
Le temps du mépris

17
Théâtre :
Les cadeaux du père Noël

Une voix s'est tue

18
Chanson : Hurrah Ferrat !

Télévision : Au risque de vous plaire

20
Document :
Un Robin des Bois pour les consommateurs

23
Débat :
Israéliens et Palestiniens

24
Parlement :
Lettre ouverte à un député de la majorité, par Robert Buron

PHOTOS ET DESSINS

Bernard (page 17) Jean-Pierre Coureuil (page 21) Gamma (page 6) Keystone (pages 10, 11, 15, 20) M. Raby (page 9) Sabadel (page 7, 13) Jules Sullivan (page 3) Teich (page 12) U.p.i. (page 14) Vasco (pages 1, 8, 19).

Mots croisés

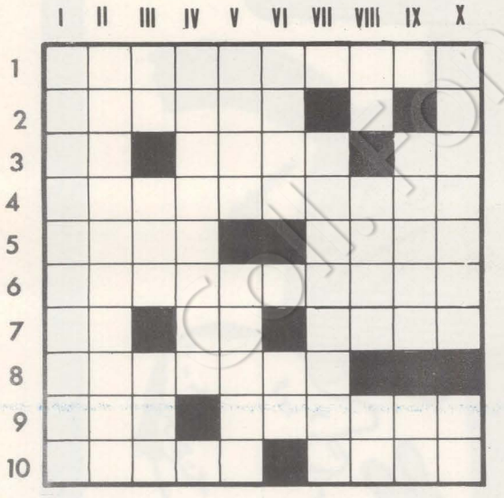

PROBLEME N° 33

HORIZONTALEMENT :

1. A servi pour des purges, mais pas sous Staline. — 2. Invitation à la prière. — 3. Note. Dieu babylonien. Fin d'infinitif. — 4. Caractérise une institution. — 5. Wilson en a un. Petite, mais elle en a deux. — 6. Qui n'est pas sans rapport avec les municipalités. — 7. Lettre ancienne. Prénom féminin (épelé). Issues. — 8. Envoyé. — 9. Refuse. Evites. — 10. Eléments avancés.

VERTICALEMENT :

1. Allongèrent. — 2. Parfaite conformité. — 3. Article. Proche. Emission qui n'est pas produite par l'O.r.t.f. — 4. Rarement utilisée la nuit. — 5. Aide à prendre le train en marche. Elles furent galantes. — 6. Détériorât. Pronom. — 7. Pilote de bateau. — 8. Mot d'enfant. Echancrure. Préposition. — 9. Choisir. Sur une lettre. — 10. Détachés. Appris.

SOLUTION PROBLEME N° 32

HORIZONTALEMENT : 1. Supérieure. — 2. Assouplies. — 3. Vu. Li. Vu. — 4 Ordinaires. — 5. NP. EE. Gin. — 6. Nains. Dé. — 7. Eton. Aérer. — 8. Tinette. Un. — 9. Toiser. Usé. — 10. ENE. Tentée.

VERTICALEMENT : 1. Savonnette. — 2. Usurpation. — 3. PS (sans commentaire !). Ionie. — 4. Eoliennes. — 5. Ruinés. Têt. — 6. IP. Atre. — 7. Eloignée. — 8. Ui (Arturo Ui, de B. Brecht). Ri. Ut. — 9. Revendeuse. — 10. Esus. Ernée.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc (Paris 9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta (Paris 10e) Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION

Serge Richard (rédacteur en chef) Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Raymond Cazes, Gisèle Charzat, Henri-P. Marc, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet ; André Perlstein (photos).

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES

Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE

Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures et Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2 000.

Fondation Jean-Jaurès

En attendant le Messie

Vertu. Efficacité. Rigueur. Après le discours de Pierre Messmer devant l'Assemblée nationale, mardi, et en attendant Valéry Giscard d'Estaing, dimanche prochain, à la salle des fêtes de Charenton, les hommes du Pouvoir n'ont que ces mots à la bouche. Comme pour conjurer le mauvais sort.

Somme toute, le discours du Premier ministre leur a donné le ton. Le style grandiloquent ne réussirait pas au personnage. Messmer le savait. Alors, avec l'aide de ses conseillers, il a préparé des dossiers, une multitude de notes et des versions successives de son discours. Le résultat est terne, mais sérieux. Finis les vastes plans sociaux. Finies les larges ouvertures vers l'avenir. La « nouvelle société » a définitivement rejoint les oubliettes. Et Messmer s'en excuse presque en annonçant les thèmes de son discours : « Je le ferai sans grandes phrases et belles promesses, mais avec la profonde conviction que si, en dépit de nos progrès, tout n'est pas parfait, tout est perfectible, pierre après pierre et jour après jour, sans bouleversement ». Ce qui faisait dire mercredi à François Mitterrand que la « nouvelle société » se transforme en terrain vague.

Un zeste de démagogie, des mesures sociales auxquelles les électeurs devraient être sensibles (*voir notre encadré en page suivante)* : voilà un langage qui séduit un député U.d.r. élu dans la foulée de juin 1968. Messmer a réussi son examen de passage devant les députés gaullistes, mais il est moins probable que le pays, par écran de télévision interposé, ait réagi de la même façon. Un député ajoutait mardi soir : « De juin 1968 à avril 1969, de Gaulle a eu un Premier ministre, Maurice Couve de Murville. Qui s'en souvient encore ? »

De Sibeud à Modiano

Mais pour remonter le moral des députés gaullistes de base, déboussolés par des mois et des mois de scandales, exaspérés par les petites phrases et les piques du giscardien Michel Poniatowski, Messmer se devait de parler fermeté et rigueur. Il n'y a pas manqué : « Ma rigueur sera la même dans le choix des hommes et l'application des lois. »

Comme pour préparer le terrain, et donner plus de poids à ses belles intentions, la campagne de nettoyage commence la veille, c'est-à-dire lundi. A l'instar d'André Rives-Henrys et d'Edouard Charret, Gérard Sibeud, député gaulliste de la Drôme, écrit une lettre de démission de l'U.d.r. et rejoint le camp des proscrits pour cause de scandale. Quelques heures plus tard, une demande d'exclusion de l'U.d.r. est déposée à l'encontre de Henri Modiano, député U.d.r. du XIIIe arrondissement de Paris : son entreprise France-Elevage avait déposé son bilan 1970 après avoir croqué près de 14 millions lourds de prêts et subventions. Et, pour la première fois, l'U.d.r. prend des mesures, avant que la presse ne révèle les détours et les arcanes d'un scandale. Voilà pour la rigueur...

La majorité, ce n'est pas seulement les députés de l'U.d.r. Trop de phrases ont été prononcées depuis un mois, trop de rencontres discrètes ont eu lieu. La droite est en crise. Et elle attend des lèvres de Giscard d'Estaing les présages de l'avenir. Il est peu probable que Giscard d'Estaing fasse dimanche un véri-

→

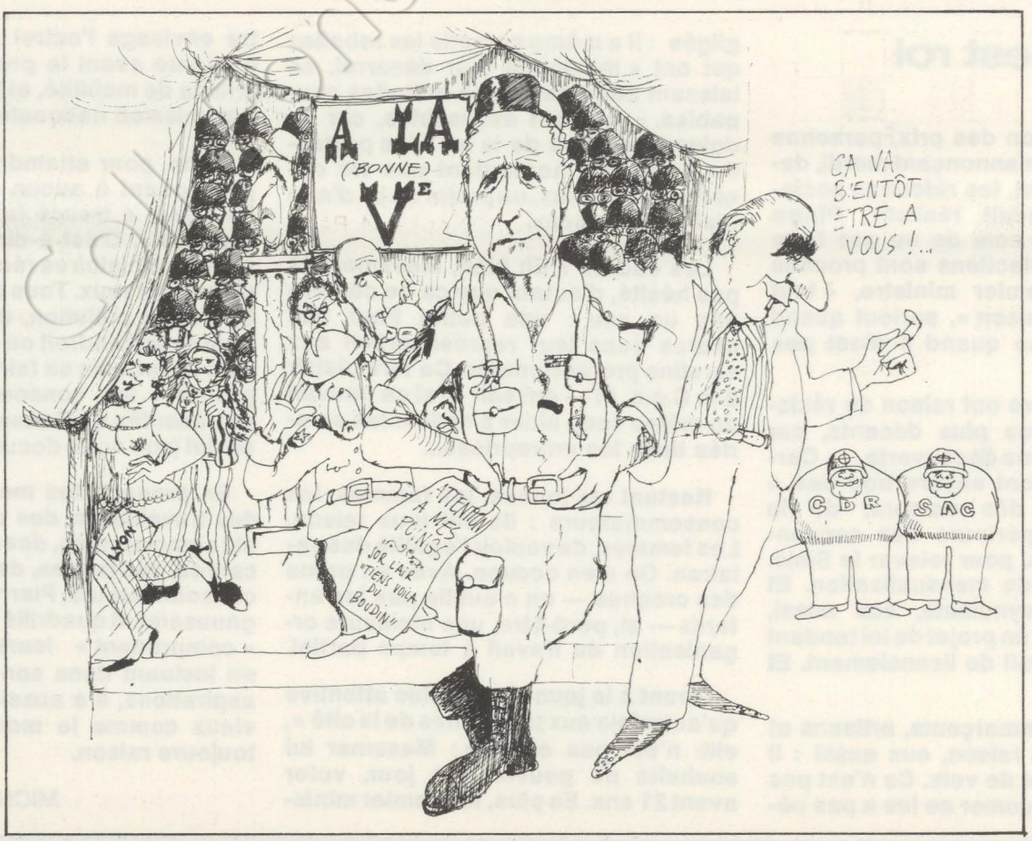

→

table éclat, une remise en cause totale de la politique suivie par l'Elysée. Son objectif immédiat n'est encore qu'électoral :

— 1°) le moins possible de candidats U.d.r. élus ;

— 2°) le plus possible de députés Républicains indépendants ;

— 3°) et un nombre important de « réformateurs » ; certains stratèges des Républicains indépendants citent même le chiffre d'élus réformateurs souhaité par eux : 45.

L'objectif ne manque pas d'ambition ni de calculs politiques. Un tel résultat permettrait à l'ambitieux Giscard d'Estaing d'avoir à sa disposition un groupe charnière de plus de 100 députés modérés, et Georges Pompidou devrait tenir compte de cette nouvelle situation. François Mitterrand ne disait-il pas un jour : « Giscard d'Estaing les battra tous : il représente la réalité sociologique de la droite » ? Le jeudi 28 septembre, Aimé Paquet, qui ne recule devant rien, va jusqu'à s'écrier : « S'il existe encore une Ve République, c'est aux Républicains indépendants qu'on le doit ». Il pensait plus à l'avenir qu'au passé.

Réconfortés par l'attitude d'un certain patronat qui préfère les affaires intelligemment menées à l'affairisme primaire de certains membres de l'U.d.r., les stratèges Républicains indépendants voient loin. Mais ils oublient certaines données du problème. Edgar Faure, aujourd'hui revenu au pouvoir et épargné par les scandales, aimerait bien que celui « qui lui apportait parfois son chapeau », c'est-à-dire Giscard d'Estaing, ne tire pas trop aujourd'hui la couverture à lui. Pour ses amis, les députés fauristes, l'élection de Charles Pasqua à la tête de l'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme est une véritable provocation. Une déclaration de guerre. Alors, eux aussi se mettent à loucher vers les réformateurs et les centristes. Et rêvent. Jamais la classe politique au pouvoir et les centristes dits d'opposition, réformateurs en tête, n'ont autant déjeûné en ville.

Derrière ces intrigues au jour le jour ou ces plans tirés au cordeau, il y a surtout un désir : sauver la droite française. Que ce soit avec Giscard d'Estaing ou avec Edgar Faure, peu importe, pourvu qu'elle reste au pouvoir. « Je me demandais comment l'esprit vient à la droite, disait Mitterrand à la tribune de l'Assemblée. Je le sais maintenant : quand elle a peur. »

Gare à la balkanisation

Pour l'Elysée, le problème est plus grave. Pompidou craint plus que tout une balkanisation de la majorité. Il se retrouverait alors dans une situation inconfortable entre les deux camps, la « nouvelle » droite, version fauriste ou giscardienne, et les durs du gaullisme, recroquevillés sur eux-mêmes, moins que jamais prêts à des concessions. Pour l'heure, Messmer, en liaison avec Pierre Juillet à l'Elysée, navigue entre les deux camps avec plus ou moins de bonheur. Mais ensuite ?

Pour l'opération sauvetage, version dure ou souple, les candidats, comme dirait Messmer, sont Légion.

NICOLAS BRIMO

Le client est roi

A la distribution des prix, personne n'a été oublié. En annonçant mardi, devant le Parlement, les réformes sociales qu'il entendait réaliser, Pierre Messmer a pris soin de ne pas faire de jaloux. Les élections sont proches et, pour le Premier ministre, « tout le monde il a raison », surtout quand il vote. Et même quand il n'est pas content.

Les travailleurs ont raison de réclamer des salaires plus décents, car Messmer a fait une découverte : « Certains salaires sont encore trop bas. » D'où réunion, dès octobre, de la commission supérieure des conventions collectives, pour relever le Smic. D'où un projet de mensualisation. Et pour que les syndicats, eux aussi, soient contents, un projet de loi tendant à réformer le droit de licenciement. Et d'un.

Les petits commerçants, artisans et agriculteurs ont raison, eux aussi : il s'agit de millions de voix. Ce n'est pas négligeable. Messmer ne les a pas négligés : il a même compris les rebelles qui ont « manifesté leur désarroi, se laissant entraîner à des attitudes coupables. » Ils sont excusables, car ils doivent recevoir de la loi « les protections qui leur permettent une vie décente. » Pour eux, un projet de loi d'amnistie. Et de deux.

Les cadres ? Eh bien, Messmer n'a pas hésité, d'autant que ça ne coûtera pas un sou : une petite fleur aux cadres dans leur représentation aux scrutins professionnels. Ça fera plaisir à la C.g.c. et — qui sait — si ça pouvait du même coup aider à diviser les salariés dans les entreprises...

Restent les jeunes, les femmes, les consommateurs : ils ont tous raison. Les femmes, de vouloir l'égalité des salaires. On s'en occupe. Avec en prime des crèches — on n'oublie pas les enfants — et, peut-être, une meilleure organisation du travail à temps partiel.

Quant à la jeunesse, « plus attentive qu'autrefois aux problèmes de la cité », elle n'est pas oubliée : Messmer lui souhaite de pouvoir, un jour, voter avant 21 ans. En plus, le Premier ministre envisage l'octroi d'une indemnité d'attente avant le premier emploi, de primes de mobilité, et la création d'une Commission nationale de la jeunesse.

Enfin, pour atteindre ceux qui n'appartiennent à aucun de ces groupes, Messmer a trouvé le biais « consommateurs ». C'est-à-dire tous ceux que quelques histoires récentes ont rendus un peu nerveux. Tous ceux qui s'inquiètent de la pollution, de ce qu'ils mangent et de l'endroit où ils habitent pourront désormais se faire entendre, c'est promis : les consommateurs seront représentés au Conseil économique et social (voir notre document en page 20).

En prenant des mesures en faveur des travailleurs, des artisans, des petits commerçants, des agriculteurs, des cadres, des jeunes, des femmes et des consommateurs, Pierre Messmer a soigneusement quadrillé son électorat. En « comprenant » leurs problèmes et en incluant dans son catalogue leurs aspirations, il a aussi repris un thème vieux comme le monde : le client a toujours raison.

MICHELE BACKMANN

Deux sociétés

Trois mois après avoir été nommé Premier ministre, Pierre Messmer a donc consenti à présenter à l'Assemblée nationale son gouvernement et son programme d'action. Sans d'ailleurs estimer nécessaire de faire sanctionner cette présentation par un vote : celui-ci n'aurait donc pas eu lieu sans l'initiative commune des groupes de gauche de déposer une motion de censure !

Il est vrai qu'avec ou sans vote, Pierre Messmer dispose d'une majorité massive au Palais Bourbon. Pratiquement la même que celle qui avait accordé la confiance à Jacques Chaban-Delmas, renvoyé moins de trois semaines plus tard à ses méditations bordelaises par la seule volonté de Georges Pompidou.

Ce débat de rentrée parlementaire ne pouvait donc comporter la moindre surprise. Il aura au moins eu une utilité : celle de mettre un peu plus en lumière l'extraordinaire écart qui existe entre la réalité politique française d'aujourd'hui et cette majorité de juin 1968 dont chacun sait que plusieurs dizaines de ses membres n'ont aucune chance d'être réélus dans six mois.

Ecart souligné encore par le fait que, pas plus que ne l'avait fait Pompidou au cours de sa conférence de presse, le Premier ministre ne pouvait et ne voulait répondre aux vraies questions, celles que se posent les Français en cet automne 1972 et qu'ont rappelées les orateurs de la gauche. C'est-à-dire les rapports du Pouvoir et de l'argent, l'interpénétration entre les milieux d'affaires et de la haute administration, la hausse continuelle des prix, le sort de tous ceux qui doivent vivre avec moins de 1 000 francs par mois, etc.

Les uns après les autres, les porte-parole de la majorité esquivent ces questions. Plutôt que de les aborder, ils préfèrent brandir la menace. Il y a longtemps que les gens de l'U.d.r. ont renoncé au débat d'idées. Les voici qui adoptent le langage du champ de foire. Alexandre Sanguinetti, dont la réputation est déjà ancienne, n'est plus seul à vouloir « en découdre ». Le gaullisme « musclé » est au pouvoir avec Charbonnel, qui encourage les militants U.d.r. à la délation de fonctionnaires. Et avec Messmer, qui les invite à être les premiers à faire le coup de poing, avant de donner, mardi à l'Assemblée, l'exemple d'une hargne oratoire qui allait entraîner, le lendemain, l'inqualifiable conduite des députés U.d.r. pendant l'intervention de François Mitterrand. Le Premier secrétaire du Parti socialiste n'en était que plus fondé à demander si l'on en était à « l'avènement de la République des boxeurs ».

Il est plaisant d'entendre les mêmes gaullistes, et quelques autres, qui feraient mieux de balayer devant leur porte, définir l'enjeu des prochaines élections comme une « alternative de sociétés ». Quelle société proposent-ils, sinon celle de l'argent-roi, de la spéculation sans frein, des gangs politico-policiers, des scandales en tous genres ? Une société dont ils vantent l'expansion sans dire qu'elle profite à une minorité de privilégiés, une société où l'injustice est partout, où celui qui est né pauvre n'aura jamais les mêmes chances dans la vie que celui qui est né riche.

Oui, c'est vrai, à cette société-là, la gauche en oppose une autre, esquissée dans le programme commun. Une société où la loi suprême ne sera plus celle du profit, où les richesses de la nation appartiendront à tous, où tout homme recevra les moyens de s'instruire, de se former et de s'informer, de se cultiver, d'accéder à la responsabilité, de prendre en main son destin.

Cette société — la nôtre — tire sa force de ce qu'elle fait appel au concours du peuple. Elle est la démocratie. Elle offre aux citoyens un autre recours que le pugilat.

La frontière est désormais nettement tracée. D'un côté, l'ensemble de ceux qui se rangent sous la bannière de Pompidou, de Messmer et de Sanguinetti et que rien d'essentiel ne distingue dans la nouvelle croisade du conservatisme ; de l'autre, ceux qui, par le socialisme et la démocratie, ambitionnent pour la France un avenir de progrès. Ce débat ne pouvait être tranché devant un Parlement devenu l'image caricaturale du pays. Il est bien l'enjeu de la prochaine bataille électorale.

CLAUDE ESTIER

Le bras droit de Lecanuet

L'un des animateurs du Mouvement de la gauche radicale-socialiste, François Loncle, commente ici l'orientation adoptée l'autre mardi par les « réformateurs ».

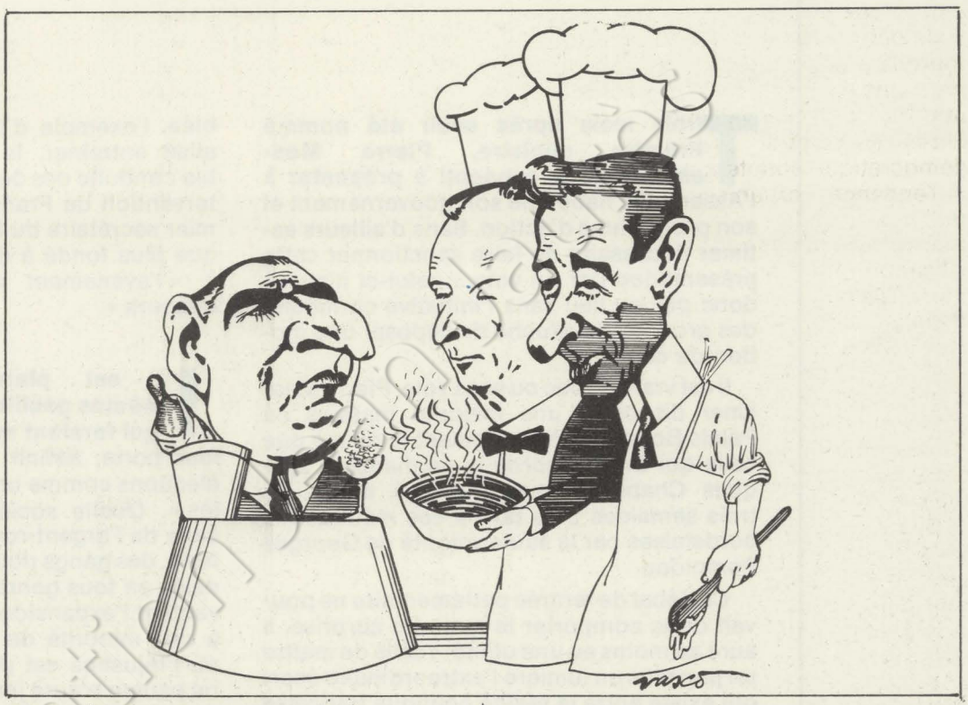

Dans un excellent petit livre de réflexions sur les données de la vie politique française publié en 1971, Raymond Barrillon posait la question : Servan-Schreiber, pour quoi faire ? Après la conférence de presse des « réformateurs », on connaît enfin la réponse : en proposant « un pacte de législature » au président de la République, « J.J.S.S. », qui n'est plus que le brillant second de Jean Lecanuet, tend une roue de secours à la majorité conservatrice actuellement au pouvoir.

L'accord de Saint-Germain-en-Laye avait déjà marqué l'alignement du député de Nancy sur les positions du Centre démocrate. Aujourd'hui, le Mouvement réformateur a adopté en bloc les thèses et la stratégie du sénateur-maire de Rouen. Après avoir vainement tenté d'entraîner la gauche vers le centrisme, Jean-Jacques Servan-Schreiber ne résistera pas à l'attrait du centre vers la majorité conservatrice. C'est une pente naturelle, dont il faudra bien un jour reconstituer scrupuleusement les étapes. Antérieurs au dernier référendum, les pourparlers entre les dirigeants centristes et ceux de la majorité viennent d'être confirmés officiellement par Michel Poniatowski. Un « mariage de raison » est même sérieusement envisagé.

« Je me sens plus proche de M. Marchais que de M. Giscard d'Estaing », déclarait Servan-Schreiber il y a deux ans. Il démontre aujourd'hui que la proximité est une notion fort... approximative. Ceux qui ont suivi avec espoir ou intérêt la tentative néo-mendésiste de rénovation du Parti radical amorcée en 1969 par le co-auteur du manifeste « Ciel et Terre » mesurent le chemin parcouru.

Ignorant les liens étroits entre les mécanismes électoraux et les institutions politiques du pays, ancré au système capitaliste dont il critique les effets sans vouloir remettre en cause les structures, Servan-Schreiber a choisi. Il devient ainsi le bras droit de Jean Lecanuet. La vérité du second tour nous dira si les « réformateurs » ont vraiment la volonté d'abattre « l'Etat U.d.r. » ou s'ils renouvellent l'opération Duhamel de 1969.

Radicalisme authentique

L'heure n'est plus de relever les déclarations contradictoires de Servan-Schreiber — un numéro de « l'Unité » n'y suffirait pas — le débat n'est plus

Léon Blum: La culture et l'engagement

Les représentants de dix partis de l'Internationale socialiste ont participé la semaine dernière, à la Sorbonne, à la soirée du centenaire de la naissance de Léon Blum, où ont également pris la parole François Mitterrand, au nom du Parti socialiste, et Robert Verdier, au nom de la Société des Amis de Léon Blum. Celui-ci a montré comment, chez le leader du Front populaire, l'homme de culture et l'homme d'action se trouvaient confondus.

Si le gouvernement de Léon Blum apparut comme une rupture, comme un nouveau style, pour reprendre le mot de Julien Benda, c'est que pour Léon Blum pensée et action, humanisme et politique, c'était tout un.

Certains de ceux qui ont parlé de lui avec sympathie ou admiration se sont interrogés : est-il vrai que le même homme a pu être, avec une réussite égale, l'auteur des « Nouvelles conversations de Goethe avec Eckermann » ou de « Stendahl et le Beylisme », et le leader d'un parti, puis un homme d'Etat ? Une de ses plus récentes biographies, écrite par un professeur des Etats-Unis, M. Joël Colton, porte comme sous-titre : « Un humaniste dans la politique. »

La formule est expressive et le problème que se pose l'auteur est, en effet, celui-ci : un homme de grande culture peut-il être vraiment un homme d'action ? Le don et l'habitude de l'analyse ne sont-ils pas incompatibles avec la rapidité nécessaire des réflexes pour faire face à des situations imprévues, et avec l'acceptation des choix, souvent sommaires, qu'impose la vie politique ?

Léon Blum puisait dans le fond même de sa culture sa force en vue de l'action politique. Il y a une unité profonde entre les deux hommes, que l'on sépare arbitrairement. Ses œuvres de jeunesse en témoignent. Le critique de « la Revue Blanche » est aussi, au même moment, l'auteur d'une histoire des

entre deux tendances du Parti radical, mais entre ceux qui veulent une transformation profonde de la société et les partisans de simples réformes, entre les tenants du conservatisme et ceux qui luttent en commun pour le socialisme démocratique adapté à notre pays.

Tendance organisée, la Gauche radicale-socialiste s'est transformée en mouvement politique autonome. La clarification était nécessaire. Le temps n'est plus où les radicaux avaient besoin de la gauche pour des raisons électorales, mais s'en sentaient éloignés pour des raisons politiques. La construction d'une société nouvelle, la nécessité de réformes structurelles commandent le soutien des forces populaires, de tous ceux qui souffrent dans leur vie quotidienne du pouvoir conservateur.

Dès lors, le radicalisme authentique ne pouvait se situer qu'avec la gauche, dans la gauche. Les radicaux ont donné leur adhésion au programme commun de gouvernement parce que celui-ci permet d'instaurer une véritable démocratie économique et sociale, dans le respect des libertés fondamentales, ce qui était pour eux une condition absolue.

Dans le même temps, la Gauche radicale-socialiste a scellé une alliance électorale de 1er tour avec le Parti socialiste. Il est souhaitable que se tissent entre les deux formations des liens organiques. Sigle commun pour les législatives, l'Union de la gauche socialiste et démocrate doit devenir une véritable force d'entraînement pour le succès du programme commun et des candidats socialistes et radicaux.

FRANCOIS LONCLE

« Congrès ouvriers et socialistes », le militant acharné qui participe à la bataille de l'affaire Dreyfus. Le prisonnier de Buchenwald, à coup sûr plus préoccupé des nouvelles de la guerre que disposé à des exercices littéraires sans rapport avec le présent, griffonne sur des bouts de papier, à partir de ses souvenirs d'une lecture de Platon, des réflexions sur les rapports de la liberté et de l'égalité, où l'on touche le fondement de sa foi socialiste.

Jamais Léon Blum n'a discuté dans l'abstrait de ce que l'on appelle aujourd'hui l'engagement de l'intellectuel. L'engagement, tout naturellement, procédait pour lui de la culture.

ROBERT VERDIER

Le pompier pyromane

1966 : veille d'élections, Edgar Faure, ministre de l'Agriculture, décrète l'année de l'élevage. Il fait voter une loi...

1972 : la France manque de viande ; les prix flambent...

1972 : veille d'élections, Jacques Chirac, ministre de l'Agriculture, annonce la priorité à l'élevage et le dépôt d'une loi créant une sorte d'Office de la viande.

Les agriculteurs ne se laisseront pas prendre à ce nouveau piège électoral. Chirac, c'est le pompier pyromane qui prétend éteindre le feu qu'il a lui-même allumé. La mise en scène est, cette année, grandiose. Recevant les organisations professionnelles, le gouvernement annonce à grands renforts de publicité une série de mesures qui se veulent spectaculaires.

Qu'en penser ? Les promesses fleurissent : nouvelle hiérarchie des prix, réorganisation des marchés du vin et des fruits, intervention permanente pour la viande. On met dans le « paquet » une série de décisions qui ne sont pas nouvelles et étendent simplement aux agriculteurs des dispositions déjà conquises par tous les autres travailleurs : c'est le mini-plan social et les mesures concernant la formation professionnelle.

Quant aux mesures financières, la « rallonge » annoncée pour les équipements collectifs ne permettra pas même de respecter le VIe Plan — déjà pourtant insuffisant.

Une vieille chanson

Reste le fameux Office de la viande. Le gouvernement reprend l'idée figurant dans le programme socialiste, en la vidant de toute signification. Il n'envisage pas de garantir un revenu aux éleveurs ni même une simple garantie de prix. Surtout, le gouvernement montre vite le bout de l'oreille : les moyens d'action de cet Office, prétend-il, dépendent de Bruxelles. C'est une vieille chanson, un peu trop chantée depuis 10 ans.

Cette fois, l'argument est usé. Les agriculteurs savent bien que les décisions prises à Bruxelles sont celles que veulent les gouvernements des pays du Marché commun. Par exemple : en décembre 1964, le gouvernement allemand a bien fait admettre l'attribution à ses paysans de subventions destinées à compenser la baisse du prix allemand des céréales.

En fait, il s'agit seulement de préparer les élections : on fait des promesses, on mène des négociations interminables, on dore la pilule.

L'annonce de ces mesures ne modifie pas la néfaste politique actuelle : libéralisme destructeur ; élimination des agriculteurs les moins bien placés ; déclin accéléré des régions défavorisées. Le gouvernement, une nouvelle fois, laisse de côté les vrais problèmes : rien sur le prix du lait qui intéresse la majorité des travailleurs de l'agriculture ; rien sur les difficultés des coopératives, qui devraient être l'un des éléments d'une politique de garantie des revenus agricoles ; rien sur le foncier, qui grève toujours plus lourdement la marge des exploitations ; rien sur une véritable organisation des marchés. Celle-ci demeurera soumise à la philosophie du « laisser faire » chère à la majorité à Bruxelles. Et aux gros exploitants.

PIERRE JOXE

Quiz vous savez

1. De qui parlait le Premier ministre à Toulouse en évoquant le président de la République : « Jamais il n'a pu être soupçonné par personne du moindre écart moral » ?
   — **De Georges Pompidou**
   — **Du général de Gaulle.**
2. A qui s'adresse cette phrase du giscardien Michel Poniatowski : « L'argument vole assez bas et, là où il a été prononcé, il prouve que l'intolérance et le sectarisme ne sont pas de notre fait » ?
   — **A l'opposition**
   — **Aux alliés U.d.r. de l'auteur.**
3. L'auteur de cette formule : « Nous écraserons nos adversaires » ?
   — **Ordre nouveau**
   — **Pierre Messmer.**
4. Qui parle avec tant d'admiration d'Alain Peyrefitte : « Si la délégation (en Amérique du Sud) avait été dirigée par un député de moindre notoriété à l'étranger qui eût risqué de passer, aux yeux des Cubains, pour une doublure, cela aurait pu être considéré par eux comme un camouflet » ?
   — **« La Nation »**
   — **Fidel Castro.**
5. De qui ces deux phrases : a) « Nous devons être le levain dans la pâte » ; b) « Ce n'est pas la prière qui fait lever la pâte » ?

(Solutions en page 22)

La nouvelle règle du jeu de loi

C'est l'Angoisse. Dans le théâtre permanent du Palais de Justice, l'avocat ne reconnaît ni le décor ni la pièce qu'il jouait avant les vacances. Au mois de juin, Me Untel était encore un personnage à la Daumier, recevant dans le secret de son cabinet des clients dont on ne savait plus s'ils étaient des habitués ou des membres de la famille, leur prodiguant des conseils tantôt juridiques, tantôt pratiques, tantôt moraux, voire d'ordre sentimental ou sexuel pour prévenir un divorce. Une secrétaire tapait le courrier dans un bureau voisin ou un coin du salon ; parfois même, cette secrétaire n'existait pas et l'avocat, comme Corneille attendant sur un pied chez son cordonnier, se rendait dans quelque officine de dactylographie. Nombre de ses confrères avaient une installation confortable, mais les humbles étaient, en définitive, beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Le travail de cabinet terminé, l'avocat se rendait au Palais pour plaider ou faire quelques démarches, non sans avoir revêtu la robe traditionnelle, et même parfois encore la toque noire dont l'usage a subsisté comme un symbole important : celui du privilège de prendre la parole, la tête couverte, pour marquer au tribunal son indépendance et son irritation. Certains de ces artisans, dans le passé, se sont appelés Malesherbes, Danton, Labori.

Ce monde-là s'est écroulé le 16 septembre dernier. Pendant que les auxiliaires de justice et leurs clients pêchaient innocemment la crevette, des technocrates décidés ont achevé leur besogne : modification considérable de la profession d'avocat et, simultanément, de la procédure.

Les avoués, dont l'utilité paraissait douteuse à l'opinion publique, ont disparu et l'avocat devient un personnage à double fonction ; le principe, par lui-même, est simple. Sa mise en application entraîne des difficultés, pour ne pas dire des drames. A l'exception de quelques cabinets importants qui attendent dans la décontraction l'entrée en vigueur de la réforme, beaucoup d'« hommes nouveaux », comme on les appelle pompeusement, sont mal préparés à un métier qui n'est pas le leur à l'origine. Dépouillant à la hâte les gazettes judiciaires du mois d'août, prenant connaissance dans la panique des nouvelles dispositions qui les régissent du jour au lendemain, ils sont inquiets, angoissés, désarmés.

L'angoisse est individuelle — le modeste est affolé devant la perspective de prendre un appartement plus grand, d'engager des secrétaires supplémentaires — et collective : certains Barreaux envisagent une grève généralisée. Son inspiration est cependant loin de prendre un caractère purement corporatif, comme des observateurs peu avertis pourraient le croire.

Il est évident que le Pouvoir, comme on l'a souligné récemment, « a voulu par sa réforme une nouvelle profession dont la caractéristique essentielle ne sera pas, cette fois, l'indépendance ». Il pousse au regroupement des grandes surfaces professionnelles, au salariat qui en est la conséquence ; c'est « le règne de la firme et l'avènement du promoteur judiciaire », comme le dit Me Dreyfuss, avocat à la Cour, dans une tribune libre de « La gazette du Palais ».

Il est non moins évident que le nouvel avocat, inséré désormais dans un complexe administratif, va se trouver en liberté surveillée, le contrôle du Parquet apparaissant en filigrane, et exercer désormais son activité devant un tribunal tout-puissant qui pourra l'interrompre à n'importe quel moment dans ses explications s'il s'estime suffisamment informé.



René Pleven inaugurant le tribunal de Bobigny, le 16 septembre 1972.

Dans la jungle

Mais, ne nous y trompons pas : l'inspiration de ces textes ne vise pas une profession déterminée, mais une certaine conception de la Justice. Le Pouvoir, pour flatter un électorat mal informé, tentera de faire croire qu'il a simplifié la vie du plaideur, mais l'homme de la rue ne va pas tarder à s'apercevoir que la situation s'est aggravée. Il pourra peut-être obtenir désormais l'aide judiciaire, après avoir fourni des justifications détaillées de ses ressources de toutes natures, de son train de vie, de sa situation familiale, et des motifs de son affaire. S'il recule devant le formalisme, le déballage, la difficulté et l'anonymat, il se retrouvera face à un avocat qui lui confiera peut-être que, devant la complication et la mise de fonds qu'impliquait sa transformation légale, il a conservé son correspondant d'autrefois pour faire la procédure. Il ne restera

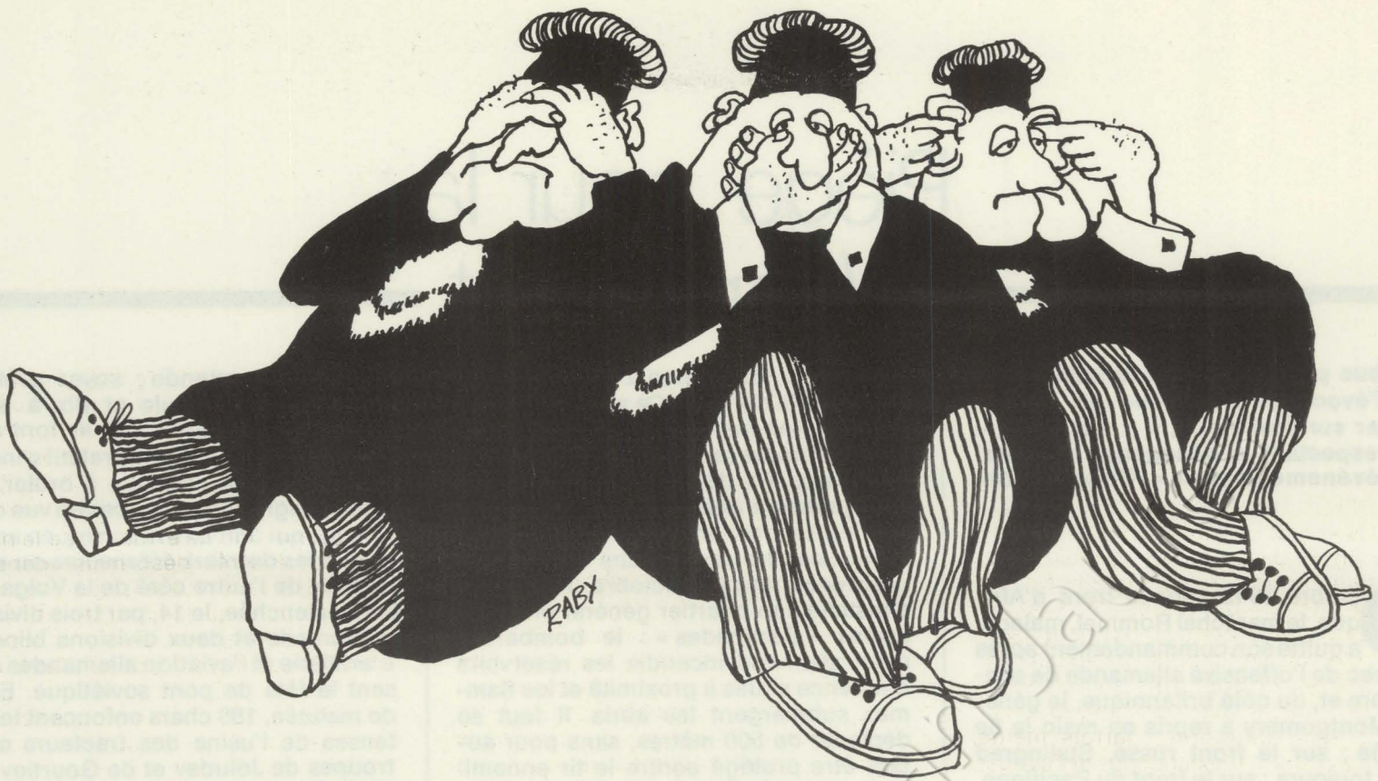

plus au plaideur qu'à se rendre, comme avant, chez l'ancien « avoué ». A moins qu'il n'ait affaire à un conseil courageux, voire téméraire, qui se hasardera lui-même dans le nouveau « jeu de l'oie » que constitue la procédure, en cet automne 1972.

Une taxe para-fiscale de 770 F sera le premier puits du joueur. A verser avant de faire les annonces. Ensuite... Ensuite, il tombe dans une trappe, avec la morale suivante : « Tu as voulu être jugé ; tu le seras selon ta volonté et même contre » (Me Dreyfuss, à propos de « l'inculpation civile »).

Alors que le plaideur avait la possibilité, jusqu'à présent, de défendre ses droits comme il l'entendait et d'exposer son affaire comme il le voulait, il se trouvera devant un juge qui pourra changer, s'il l'estime opportun, la direction du procès, reprendre sa décision, faire « cesser les observations » ou les faire reprendre sur d'autres bases ; une forme de perquisition civile est même organisée par certaines nouvelles dispositions.

Si l'on ajoute à ce tableau le fait que les décrets et arrêtés d'application sont innombrables et récents, qu'aucun praticien n'a eu le temps de les assimiler, parfois d'en prendre connaissance, on peut imaginer la jungle dans laquelle le justiciable va devoir se hasarder.

Délinquants en col blanc

Dernier volet de ce tryptique judiciaire : les magistrats. Là encore, angoisse et désarroi. Ne parlons que pour mémoire du juge Pascal et de ses « notes » d'écolier. Plus récemment, la direction des Affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice, à la tête de laquelle se trouve Pierre Arpaillange, vient de rédiger une note d'orientation extrêmement courageuse, intitulée « Pour une réforme d'ensemble de la justice pénale ». L'auteur de cette note reconnaît que le problème judiciaire en matière de délinquance est un problème politique, qui ne peut être résolu que sur le plan politique, ajoutant « qu'il y a dans cette société peu de récompenses pour les bons et peu de châtiments pour les mauvais », que le spectacle des audiences correctionnelles se résume à un étalage de sottises et de misère, et concluant qu'il convient, enfin, de s'attaquer à la « délinquance en col blanc » — entendant par-là les détournements de fonds par les dirigeants de sociétés, les trafics de devises, les fraudes fiscales, les fraudes économiques, les prix illicites, etc. Autrement dit, l'acharnement répressif ne doit plus jouer contre ce qui ne constitue qu'une conduite « déviante », comme le vagabondage, l'avortement ou l'adultère, mais réserver ses traits contre la délinquance des milieux d'affaires ou du « milieu » tout court — dans la mesure où les deux ne sont pas confondus...

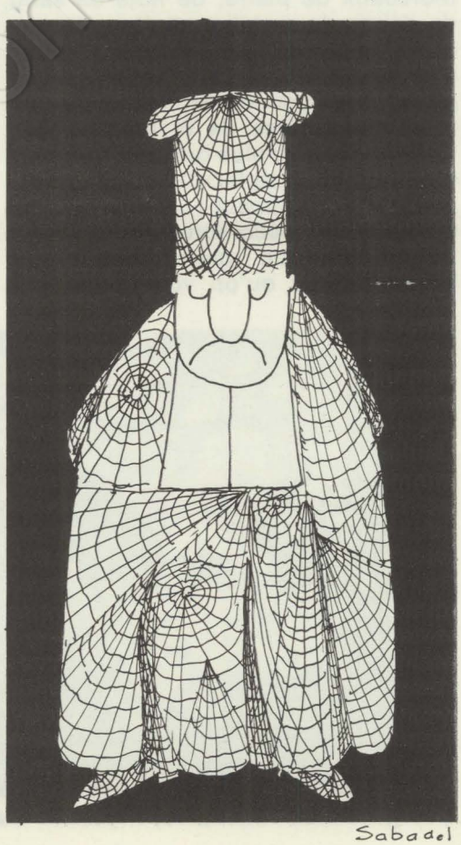

Ce rapport remarquable a entraîné bien entendu les réactions pudiques et conservatrices des magistrats bien pensants. Il ne faut surtout pas déranger l'ordre établi. Mais l'on commence à dire tout bas qu'à la Chancellerie aussi, il y a peu de récompenses pour les bons et trop de promotions pour les mauvais.

Pendant ce temps à Dijon, à Lyon, ou ailleurs, des petits juges héroïques poursuivent leurs enquêtes malgré la pression du Pouvoir ; d'autres plus prudents s'apprêtent à mettre en sommeil quelque dossier dangereux pour la majorité, jusqu'à ce que la prescription ou l'oubli ait clos l'affaire définitivement.

Mais, comme l'a rappelé Georges Pompidou dans sa conférence de presse, s'il y a des scandales, c'est uniquement à cause de la Justice, et si la Justice est lente, c'est la faute des avocats. Il fallait y penser. Nous pouvons pousser un soupir de soulagement, puisque l'on a enfin trouvé les coupables...

COLETTE PIAT

Piège pour la Wehrmacht

Nous poursuivons ici la publication de l'évocation historique de Claude Fuzier sur Stalingrad, il y a 30 ans — en respectant le découpage mensuel des événements (voir « l'Unité » n° 28).

Octobre 1942 : sur le front d'Afrique, le maréchal Rommel, malade, a quitté son commandement après l'échec de l'offensive allemande de septembre et, du côté britannique, le général Montgomery a repris en main la 8e armée ; sur le front russe, Stalingrad tient toujours ; sur le front du Pacifique, les Américains sont enlisés à Guadalcanal, où ils viennent de débarquer.

Le mois va être décisif sur deux fronts, en cet automne 1942. Il verra la dernière grande offensive allemande sur le « Verdun de la Volga » se briser, alors que se prépare la contre-offensive soviétique. Il marquera, dans le désert égyptien, la défaite de l'Afrika Korps.

A Stalingrad, le soldat Wilhelm Hoffmann, du 269e régiment de la 94e division d'infanterie allemande, écrit le 27 octobre — il a laissé de précieux carnets sur la bataille : « Les Russes ne sont pas des hommes, mais des créatures de fer ; ils ne sont jamais fatigués, et le tir de nos armes ne les effraie pas. » Le lendemain, il note au sujet du moral de ses camarades : « Chaque soldat se considère comme un condamné à mort. » De son côté, le général Tchouikov, qui commande la 62e armée résistant dans ce qui reste de la ville, constate : « Quelqu'un qui n'aurait aucune expérience de la guerre penserait qu'il est désormais impossible d'y vivre ; que tout a été détruit et réduit en cendres... Mais moi, je sais que, sur cette rive, une bataille est en train de se livrer... »

Ces témoignages — et bien d'autres — montrent la violence des combats. Octobre va être le pire mois pour les Russes : pour Tchouikov, qui voit chaque jour et chaque nuit des lambeaux de terre lui être arrachés ; pour Yeremenko, qui ne peut mettre à la disposition de la 62e armée que peu d'hommes et de munitions ; pour Joukov, qui, préparant la contre-attaque, sait que sa réussite dépend pour une bonne part de la capacité de résistance de cette poignée d'hommes opposés, dans les maisons et les usines de Stalingrad, au fer de lance de l'armée nazie.

Le 1er octobre, deux nouvelles divisions soviétiques, celles de Gourtiev et de Joludev, franchissent la Volga pour renforcer la défense. Ce sont des unités d'élite, notamment des Sibériens, entraînés au combat rapproché. Ils vont avoir fort à faire. Du début du mois jusqu'au 9, la pression allemande ne se ralentit pas, en particulier sur la cité-jardin de l'usine des tracteurs, dans laquelle les nazis pénètrent le 7 octobre. Tchouikov a installé son quartier général près des usines « Barricades » : le bombardement allemand incendie les réservoirs d'essence situés à proximité et les flammes submergent les abris. Il faut se déplacer de 500 mètres, sans pour autant être protégé contre le tir ennemi.

Un lieutenant de la 24e division blindée nazie écrit alors : « Il y a quinze jours que nous nous battons pour une seule maison, à grands coups de mortier, de grenade, de mitrailleuse et de baïonnette. Depuis le troisième jour, les corps de cinquante-quatre des nôtres jonchent le sol à la cave, sur les paliers, dans l'escalier. Le front ? C'est un corridor entre deux chambres incendiées, un même plafond entre deux étages... D'étage à étage, on se bombarde avec des grenades, au milieu d'explosions, de nuages de poussière et de fumée, de morceaux de plâtre, de flots de sang, de débris de mobilier et d'excréments humains. » Les instructions données aux soldats soviétiques sont d'une simplicité héroïque et expliquent la terreur des troupes de la Wehrmacht : « Tenez-vous au plus près des positions de l'ennemi ; déplacez-vous à quatre pattes ou en rampant ; utilisez les trous d'obus et les décombres ; creusez vos tranchées la nuit ; préparez-vous pour l'attaque sans qu'on vous voie, sans qu'on vous entende ; soyez prêts, la mitraillette à l'épaule et dix à douze grenades en réserve. » Et ils font ainsi.

Le 9 octobre, un calme relatif s'installe sur la ville qui continue à brûler. Von Paulus regroupe ses forces en vue d'une attaque qui doit être la bonne, en anéantissant les derniers défenseurs ou en les rejetant de l'autre côté de la Volga. Elle est déclenchée, le 14, par trois divisions d'infanterie et deux divisions blindées. L'artillerie et l'aviation allemandes écrasent la tête de pont soviétique. En fin de matinée, 180 chars enfoncent les défenses de l'usine des tracteurs et les troupes de Joludev et de Gourtiev sont encerclées dans l'usine. Les pertes avaient été si lourdes qu'il fallut dans la nuit faire passer la Volga à 3 500 blessés russes.

"Plus rien derrière"

Le 15, l'attaque reprend. Les nazis arrivent à 300 mètres du quartier général de Tchouikov. Le soir, les troupes des généraux Joludev et Gorishuvi avaient perdu 75 % de leurs effectifs. La division du colonel Ludnikov est lancée à son tour dans la bataille. L'artillerie soviétique, installée de l'autre côté de la Volga, appuie sans répit les défenseurs. Les avions d'assaut — les Stormovik — réussissent au prix de lourdes pertes à franchir les barrages de la Luftwaffe et à bombarder les colonnes allemandes. Dans la nuit du 17 au 18, la situation est si mauvaise que Yeremenko franchit la Volga pour rencontrer Tchouikov. Le commandement du front de Stalingrad avait le sentiment que le moral du chef de la 62e armée « se dégradait ».



Les généraux Tchouikov, Krylov et Gurov en 1942.

La principale tête de pont soviétique n'avait plus qu'un kilomètre de profondeur et Tchouikov avait dû replier une nouvelle fois son quartier général, maintenant installé dans les falaises surplombant le fleuve. L'attaque nazie se poursuit, les 19 et 20 octobre, contre les usines « Barricades » et Octobre rouge. Entre les deux usines, les Allemands étaient à 400 m de la Volga et prenaient sous le feu de leurs mitrailleuses le dernier point de passage du fleuve. Mais leur mordant a diminué et, le 28 octobre, une contre-attaque soviétique réussit à reprendre quelques mètres de terrain. Le 30, les dernières attaques contre les troupes de Batiouk, de Gourtiev et de Ludnikov — la division de ce dernier avait été amenée entre le 17 et le 20 octobre — eurent lieu avant que s'ouvre une nouvelle période de répit. Tchouikov est conscient du changement : « Le 30 octobre, écrira-t-il plus tard, nous commençâmes à avoir une impression de victoire ; Paulus ne pouvait manifestement plus renouveler son offensive du 14 octobre, qui nous avait mis au bord de la catastrophe. »

En réalité, la VIe armée allemande est presqu'à bout de souffle. Malgré les demandes incessantes de renfort lancées par Paulus, qui gonfle auprès du quartier général d'Hitler les effectifs soviétiques, sa capacité offensive est très sérieusement diminuée. Dans la bataille d'usure, que Goebbels et la propagande nazie n'ont cessé de glorifier pendant tout le mois, la Wehrmacht est perdante. Le piège s'est retourné contre elle, grâce au sang-froid du haut-commandement soviétique. Joukov avait laissé les nazis s'enferrer, lançant dans la bataille le minimum de forces fraîches, pour préparer la contre-offensive sur les flancs de la VIe armée. Yeremenko et Tchouikov avaient mené la bataille jusqu'au désespoir et les soldats soviétiques, pour qui il n'y avait « plus rien derrière Stalingrad », avaient montré un courage et une abnégation d'autant plus grands qu'ils ignoraient complètement les plans de l'état-major.

Cependant, chez les dirigeants nazis, la confiance règne encore. Paulus continue à promettre la victoire et annonce que la ville sera définitivement nettoyée le 10 novembre. Ce qui conduisit Hitler à donner l'ordre, le 26 octobre, aux VIe et IVe armées — celle du Caucase — de se tenir prêtes à attaquer, la première vers le nord, le long de la Volga, et la seconde entre la Volga et la mer Caspienne ! Le Führer, tranquillisé, quitta alors son quartier général d'Ukraine pour rejoindre celui de Prusse orientale.

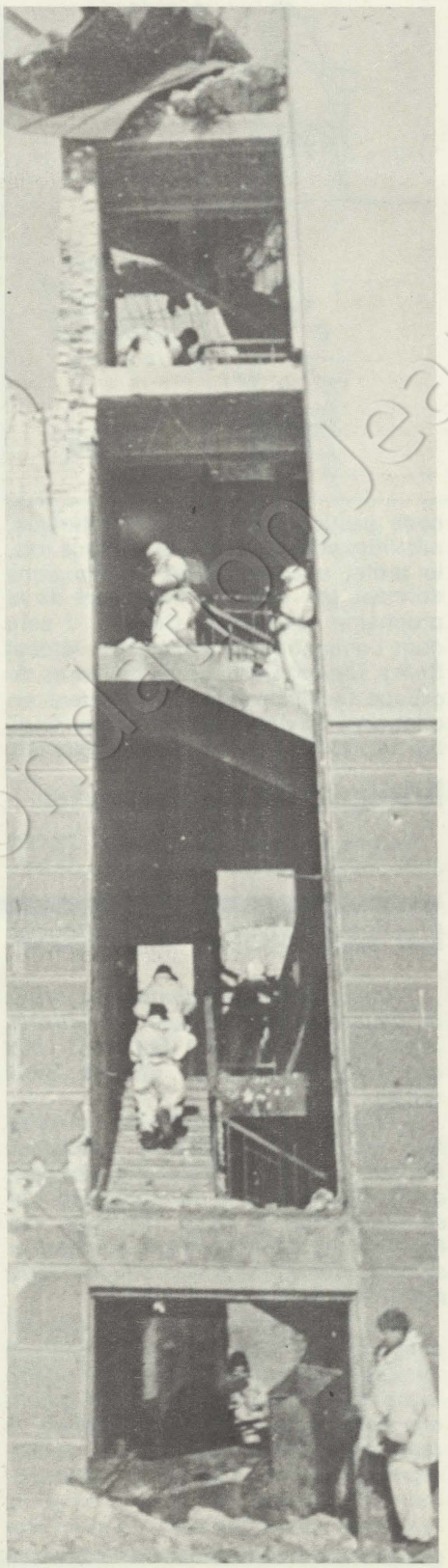

Cependant, d'Afrique, arrivent de mauvaises nouvelles. Dans la soirée du 23 octobre, Montgomery a commencé son offensive. En première ligne, cinq divisions d'infanterie, dont la composition reflète le caractère international de la VIIIe armée, puisqu'on y trouve des Anglais, des Australiens, des Néo-Zélandais, des Indiens, des Français et des Grecs. En deuxième ligne, deux divisions d'infanterie et une division blindée. A 80 km en retrait, une masse de manœuvre composée de deux divisions blindées et d'une d'infanterie.

L'aviation anglaise est maîtresse du ciel et, au bout de 48 heures, une première brèche est faite dans le dispositif allemand. Rommel est rentré, mal rétabli, en Egypte où son remplaçant, le général Stumme, était mort d'une crise cardiaque la nuit de l'offensive. Les Allemands contre-attaquent avec vigueur et les Italiens résistent encore. Mais combien de temps Rommel pourra-t-il tenir, alors que le nombre de ses chars a diminué de moitié à la fin du mois, qu'il ne reçoit pas de renforts et que ses lignes de ravitaillement sont partiellement coupées ?

Pour Hitler, entièrement tourné vers la bataille de Russie, le théâtre d'opérations égyptien est secondaire. Il ignore et les préparatifs des Alliés en direction de l'Afrique du Nord et la fragilité du régime mussolinien. La victoire qu'il croit tenir à Stalingrad lui suffit, parce qu'il attend l'effondrement définitif de l'Union soviétique et la marche triomphale vers Moscou le long de la Volga. Octobre est le mois de la dernière grande illusion pour le maître du continent européen. Les peuples, qui ne savent évidemment pas ce qui se prépare dans le secret des états-majors, qui ne connaissent que l'ampleur des batailles dans laquelle la Wehrmacht, finalement toujours victorieuse, est engagée, et qui n'osent encore espérer sa défaite, se préparent à supporter un nouvel hiver de privations et de misère.

Seuls, peut-être, les soldats allemands de Stalingrad commencent à comprendre la vérité, sans en trouver d'ailleurs la raison, comme ce jeune officier des blindés qui s'écrie, à la fin du nouvel octobre rouge : « Mon Dieu, pourquoi nous avez-vous abandonnés ? »

(à suivre)

C. F.

A contre-pied

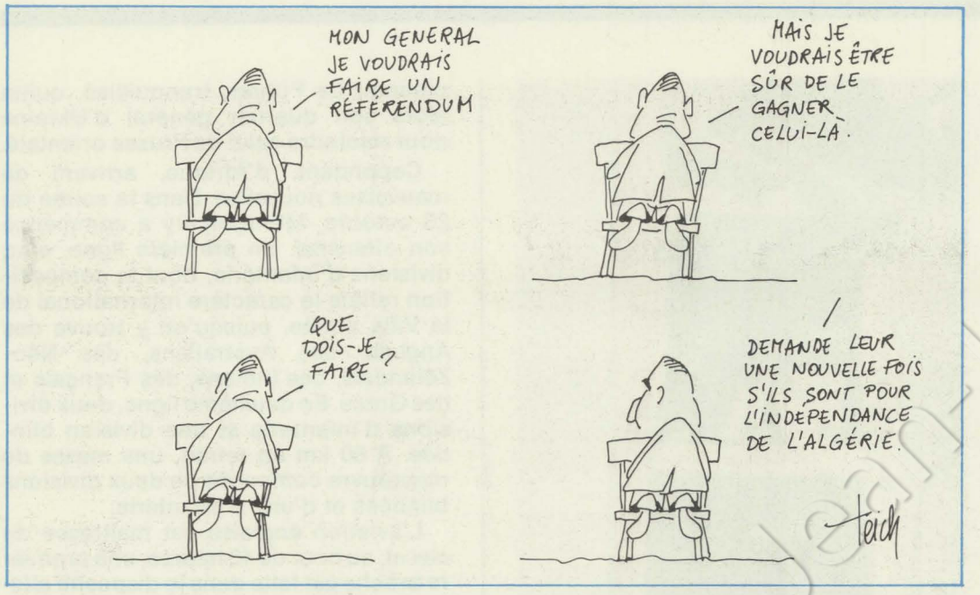

Vers un "Vietnam économique"?

A-t-on rêvé, ou les Nations Unies ont-elles bien reconnu en 1962 le droit des peuples à disposer des richesses de leur sol ? Par décision du tribunal de grande instance de Paris, les 1 250 tonnes de cuivre chargeant un navire chilien attendu au Havre doivent être saisies à la demande du trust américain Braden Kennecott — dont les mines au Chili avaient été nationalisées en 1971 par le gouvernement d'Unité populaire.

Voilà donc la nouvelle opération américaine anti-Allende, qui menace l'économie chilienne à travers sa principale exportation, en tentant d'effrayer par une menace de saisie systématique les acheteurs étrangers. Washington semble finalement avoir choisi, au moins par des biais, la politique du « chaos au Chili » préconisée par les fameux documents secrets de l'I.t.t. : c'est aujourd'hui la première grande offensive — au point qu'Allende a envisagé de prendre la parole à l'Onu — et, peut-être, le début d'une « guerre du Vietnam » économique. C'est grave, et grave aussi que la France s'y trouve mêlée.

Questions sur l'Office d'H.l.m.

Les dossiers Aranda ont, entre autres choses, remis en pleine lumière la scandaleuse gestion de l'Office d'H.l.m. de la Ville de Paris. Il y a longtemps que les élus de l'opposition au Conseil de Paris, qui ont été totalement écartés du conseil d'administration de l'Office, ont dénoncé le désordre qui règne dans cette gestion sur les plans technique, administratif et comptable. Chaque fois, le préfet a contesté les informations données par ces élus. Mais lors de la prochaine session du Conseil, il sera dans l'obligation de s'expliquer. Michel Salles, Claude Estier et les membres du groupe socialiste et radical viennent, en effet, de lui poser une série de questions qui ne pourront pas rester sans réponse.

Malgré les décrets

Depuis le début de l'année, 22 000 Juifs soviétiques ont reçu un visa de sortie pour Israël. Ce résultat a été la conséquence de la protestation internationale qui a fait suite aux procès de Leningrad. Mais le chiffre est, en lui-même, instructif.

Le gouvernement soviétique a décidé, en effet, de donner les visas de sortie suivant un rythme très lent : de 2 000 à 2 500 par mois. Dix mois après, le rythme ne se ralentit pas, malgré les décrets limitatifs adoptés le 3 août dernier et exigeant des intellectuels le remboursement de leurs études. S'il était exact que les visas déjà distribués ne représentent qu'environ 5 % du total des demandes en cours, on s'apercevrait que dès maintenant, malgré toutes les pressions, 15 % des Juifs soviétiques souhaitent quitter leur pays d'origine.

Une bourse Léon Blum

C'est Carlo Schmid qui l'a annoncé au cours du meeting du centenaire : la Friedrich-Ebert-Stiftung crée une « bourse Léon Blum » de 600 DM (800 pour les titulaires d'un doctorat universitaire). Elle sera décernée chaque année par le Parti socialiste français à deux jeunes faisant des études sur les efforts de Blum en faveur du mouvement ouvrier international et du rapprochement des démocraties. Nous en reparlerons.

La politique du pitre

Dans un catalogue immobilier publié le dimanche sous forme de journal, Jean-Paul Belmondo fait part aux candidats propriétaires de ses états d'âme.

A l'occasion de la sortie du nouveau film de Claude Chabrol « Docteur Popaul », dont il est la vedette, Belmondo se définit comme un « gugusse » et se déclare fier de l'être. Très bien. On tire toujours bénéfice d'une confession sincère, même et surtout si elle doit vous attirer le mépris des imbéciles.

Mais voilà que, pour justifier son désengagement total, Belmondo passe à l'attaque. Les artistes qui veulent refaire le monde l'emm... et Jane Fonda, quand elle milite pour la paix au Vietnam, le fait bien marrer. D'accord. Suivons Belmondo jusqu'au bout de son raisonnement. Les artistes, par le seul fait qu'ils le sont, se condamneraient donc à n'être que des citoyens de seconde zone, négligeant de réfléchir aux problèmes qui se posent dans le monde où ils vivent, et en tout cas, s'ils avaient la faiblesse d'y penser, s'interdisant toute action logique qui découlerait de leur réflexion. A noter au passage que le militantisme dénoncé par Belmondo concerne le progressisme de Fonda plutôt que le fascisme de John Wayne.

Passons donc sur l'aveu. Ignorer le rôle primordial joué par les artistes tout au long des siècles dans l'évolution des idées et de la société, pourquoi pas ? Molière, Beaumarchais, Hugo, connaît pas. Parfait.

Cultiver ainsi l'inculture, cela pourrait même être assez drôle. Pourtant, au-delà de ces paradoxes, une question me hante : « Mais qu'est-ce donc qui pousse Belmondo, vedette confirmée de plus de quarante ans, riche et adulée, à ne s'intéresser, en dehors de son métier, qu'au billard électrique : tilt, tilt, tilt ? »

MAURICE SEVENO

Double dégel en Asie

Dix-neuf marins américains ont été tués à la fin de la semaine dernière dans l'explosion accidentelle d'une tourelle de leur croiseur, alors que celui-ci couvrait, par un bombardement intensif, les troupes sud-vietnamiennes engagées dans la région de Quang Tri. La semaine précédente, on s'était réjoui à Washington du fait que, pour la première fois depuis l'engagement américain au Vietnam, pas un seul G.i. n'ait trouvé la mort sur cette terre lointaine. Et toute cette même semaine, des bruits de paix, alimentés par le président Nixon en personne, avaient donné le sentiment à l'opinion publique américaine que ce qui est devenu une sorte de cauchemar en demi-teinte allait enfin s'effacer.

Si chaque guerre est l'occasion de la mort inutile, celle des 19 marins américains, pour les Etats-Unis, l'est doublement. Parce qu'on est au bout du tunnel et qu'on discute aujourd'hui les modalités de la fin des combats, le principe en étant acquis. Quel compromis va-t-on trouver ? Tout le monde l'ignore. Le Duc Tho et Henry Kissinger agissent dans un secret bien gardé. Mais ce qui ne fait plus de doute, c'est le désengagement américain, quelle qu'en soit la forme. Pour user d'une comparaison très compréhensible pour les Français, nous voici revenus à la fin de la guerre d'Algérie, alors que la presse était pleine d'informations contradictoires, de démentis désagréables et de propos imprudents. Le mécanisme de la paix s'était cependant mis en marche et il n'était pas plus possible de l'arrêter, malgré les rebondissements de dernière heure, qu'il n'avait été possible d'empêcher le déclenchement de celui de la guerre.

Quand ? Telle est une première question. Richard Nixon a, il y a plusieurs mois déjà, fixé un délai : le début de l'année 1973. D'aucuns avaient pensé que la fin du conflit aurait bien fait dans la corbeille de noces électorales du Président sortant. Il semble que celui-ci en ait jugé autrement. Qu'il considère que le peuple américain devait être convaincu de la nécessité de lui accorder une nouvelle mandature nécessaire pour une solution durable. Et que cette solution serait d'autant meilleure qu'elle viendrait à l'issue d'un geste marquant la confiance solennellement réaffirmée de la nation américaine. On va même jusqu'à dire que Nixon, inspiré par les grands exemples qu'il cherche à imiter du passé le plus récent, serait persuadé

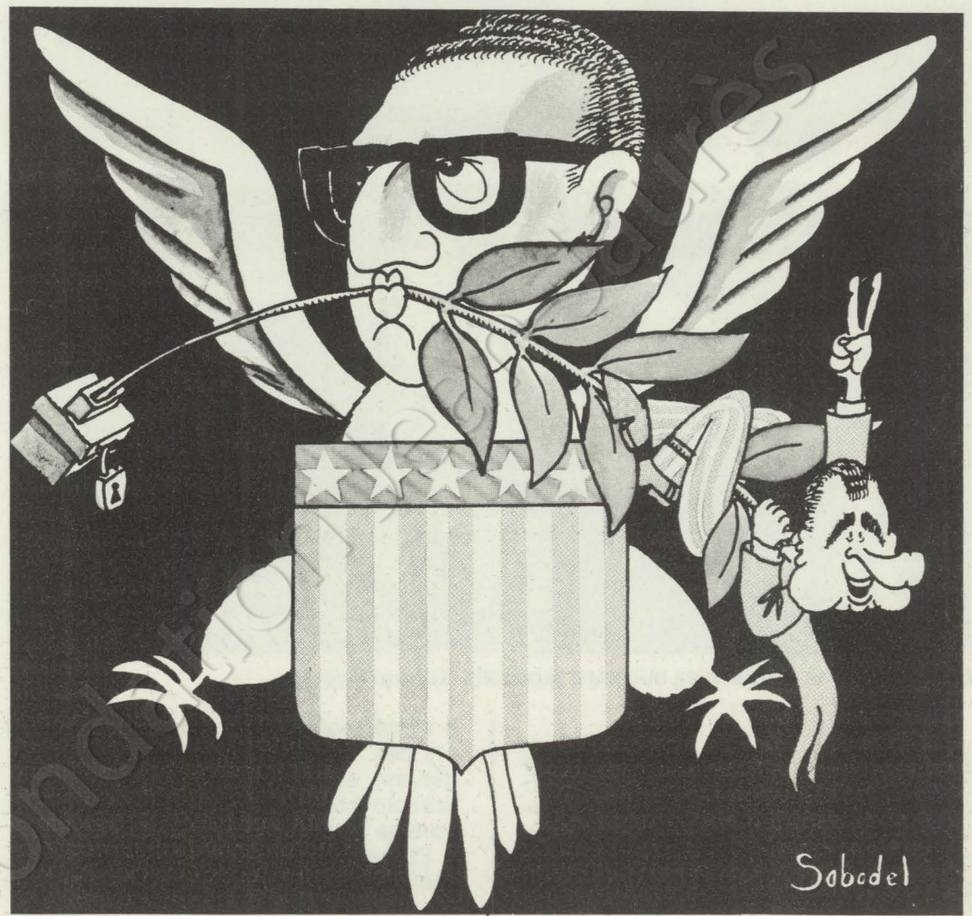

que l'ingratitude est la politesse des électeurs telle qu'ils l'avaient montré à l'égard de Churchill et du général de Gaulle. Il entendait alors se mettre à l'abri d'un remerciement anticipé, n'entendant pas être seulement le président de la paix au Vietnam — comme Eisenhower n'avait été que le président de la paix en Corée — mais plus encore celui d'une révolution américaine qui, à l'extérieur, comme à l'intérieur, doit tracer durablement les grandes lignes d'un ordre nouveau des choses.

Comme Hanoï ne fera pas la paix avec un Président en sursis et comme le monde communiste a tendance à préférer, à la tête des Etats capitalistes, des représentants sans faille de l'ennemi de classe plutôt que des gens avec lesquels il faudrait faire intervenir l'affectivité dans les relations, les intérêts des deux capitales semblent bien se rencontrer. Que comptent alors quelques morts inutiles de plus ? L'enjeu est tarifé au prix de vies humaines qui, dès maintenant, sont passées au compte des profits et pertes.

Or l'enjeu est de taille : il dépasse le cadre géographique du Sud-Est asiatique et intéresse l'ensemble des relations internationales en Extrême-Orient. Par la réconciliation avec Pékin, nous sommes entrés dans la grande stratégie et le président Nixon ne peut plus en gâcher les espérances pour les beaux yeux du général Thieu, pas plus que ceux du maréchal Tchang Kai-chek n'avaient pu empêcher les œillades sino-américaines. La redistribution des cartes a commencé le jour où des joueurs de ping-pong sont apparus comme les ambassadeurs d'une nouvelle politique en face d'un monde que partageaient l'amusement et l'interrogation.

Le gouvernement japonais a été le premier à en tirer toutes les conséquences et il n'est pas sûr que Kakuei Tanaka, dynamique et réaliste, ait agi contre l'avis des Etats-Unis. La réconciliation sino-japonaise après la réconciliation sino-américaine ne sont pas antagonistes, mais complémentaires. Tanaka liquide les séquelles de la guerre froide →

Double dégel en Asie



Chou En-lai et le premier ministre japonais Kakuei Tanaka.

→

en Orient comme le chancelier Willy Brandt procède à une liquidation identique en Europe, parce que le poids américain intervient désormais en faveur de cette liquidation et non plus en faveur de la prolongation du conflit inavoué. Et l'indépendance apparemment acquise par le Japon dans les embrassades Tanaka-Chou En-lai est en réalité une démonstration nouvelle de la dépendance de ce pays à l'égard des décisions de Washington.

A quelle heure ils seront mangés

Puisqu'à Pékin, à l'issue de la période trouble baptisée révolution culturelle, l'ont emporté les partisans de la coexistence, les gens encore intéressés à la poursuite des affrontements entre le monde communiste et celui qui ne l'est pas deviennent des obstacles gênants, mais mineurs. Le mécanisme déclenché doit les broyer. Le Japon, après les U.s.a., a reconnu que Formose était une terre chinoise et que, tôt ou tard, le drapeau rouge y flottera. Tel est l'art du compromis oriental : les principes étant acquis, on laisse au temps le soin de les faire entrer dans la réalité. Depuis l'entrevue Mao-Nixon, le général Thieu et le gouvernement de Saïgon n'ont plus à s'interroger sur leur avenir : ils n'en ont pas. A quelle heure seront-ils mangés est, en allant au fond des choses, la seule interrogation qu'ils puissent encore se poser.

Et tout cela au milieu des sourires de commande et d'une tuerie qui poursuit son œuvre méticuleuse de destruction comme si elle était devenue une force en soi prolongeant sa vie propre, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne parce qu'ayant brûlé toutes ses réserves et ne recevant plus d'aliments.

CLAUDE FUZIER

Un bureau d'études
au service des
municipalités

URBACONSEIL

URBANISME
FINANCEMENT
EQUIPEMENTS
GESTION
ANIMATION
20 rue des Acacias. ETO.57.24

Le référendum danois a, sur un point, obtenu un résultat identique à celui du référendum norvégien. Mardi, Jens Otto Krag, Premier ministre danois, a démissionné, comme l'avait fait son homologue norvégien, Trygve Bratelli. La seule différence — et elle est de taille — c'est que le premier quitte le pouvoir parce qu'il a obtenu ce qu'il désirait, alors que le second l'abandonne parce qu'il a été battu.

Les Danois ont voté pour l'adhésion de leur pays au Marché commun. Ils l'ont fait pour un oui presque « franc et massif » : 89,9 % de votants, 63,5 % de votes favorables, 36,5 % de non. De quoi faire rêver Georges Pompidou. Et de quoi faire envie à Edward Heath, que le congrès travailliste, réuni à Blackpool, somme de consulter le peuple britannique par référendum.

Le Danemark a donc corrigé le mauvais effet du vote norvégien, comme si les Danois avaient tenu à réagir contre les idées reçues. Il était en effet acquis, pour beaucoup de gens, que la solidarité scandinave, les traditions historiques et l'amitié dano-norvégienne devaient conduire le peuple danois à suivre l'exemple du peuple norvégien. Peut-on imaginer que les vrais descendants des Vikings ont eu, une fois encore, le goût de l'aventure et de la décision ? Dans un pays qui casse progressivement toutes les règles classiques de la société traditionnelle et qui a donné le spectacle d'un ministre de l'Intérieur conservateur et chrétien rapportant une loi — approuvée par la quasi-unanimité du Parlement — supprimant toute limitation à la publication des matériels pornographiques au motif qu'aucun Etat n'avait le droit de limiter le libre exercice de la vie privée des gens, l'insolence est à fleur de peau sous les apparences du calme, du sérieux et de la raison.

Cependant, les Danois ont été également fidèles à leur réputation en choisissant le Marché commun. Leurs intérêts les poussent à s'intégrer dans le grand ensemble. Principaux fournisseurs de produits agricoles pour la Grande-Bretagne, l'adhésion de cette dernière — qu'un gouvernement travailliste ne remettrait pas en cause — les incitait à suivre dans la Communauté leur premier client. D'autre part — et Krag l'a souligné avant d'annoncer sa démission surprise — le Danemark tirera, d'une façon générale, les plus grands avantages économiques de l'élargissement de la C.e.e.

Le Danemark après Krag

Le déficit de la balance des paiements, bien qu'en diminution par rapport à 1971, reste suffisamment préoccupant pour que les responsables de la politique danoise recherchent des débouchés nouveaux et des garanties supplémentaires, que l'Europe unie est capable de leur apporter.

Contre Franco

Ces arguments ont été longuement et complètement développés au cours d'une campagne aussi vive que celle qu'avait connue la Norvège. Mais les partisans du oui n'avaient pas pris à Copenhague le retard accumulé à Oslo. Le vote norvégien les avait ensuite incités à redoubler d'efforts au cours de la dernière semaine. Le terrain s'est révélé d'autant plus favorable que la population danoise, dans son ensemble, ne s'est guère montrée sensible aux arguments nationalistes. Ce pays ouvert sur la mer, cette plaine riche et heureuse, ces îles habituées aux passages n'invitent pas au repliement sur soi. A aucun moment il n'est apparu que l'affirmation selon laquelle « l'identité danoise » risquait d'être engloutie dans l'ensemble européen portait. C'est sans complexe que les Danois se sont prononcés et l'image d'une Europe devenue inhumaine à force de technocratie ne les a pas ébranlés.

Peut-être parce que le Danemark est sûr de lui. Ce petit pays ne fait pas la une des grands journaux du reste du monde et ses expériences sont souvent ignorées. Cependant son action internationale n'est pas négligeable. Tant à l'O.n.u. que dans les organisations internationales spécialisées, il exprime avec autant de force que la Suède les principes et les comportements de cette démocratie scandinave, objet de tant de curiosités. L'Espagne franquiste, espérée dans le Marché commun par le président de la République française, et la Grèce des colonels, si favorablement vue à Paris, auront un adversaire résolu dans les conseils de l'union européenne.

En outre, le gouvernement de Copenhague devient le trait d'union entre le monde scandinave et le reste de l'Europe, étant entendu qu'il n'a jamais été question pour lui de s'éloigner des autres pays nordiques. Olof Palme, le Premier ministre suédois, en a tenu compte lorsqu'il a « hautement apprécié » la volonté de coopération franchement exprimée par son homologue danois.



Otto Krag.



Manifestant anti-Marché commun à Copenhague.

Reste que l'homologue n'est plus le même, s'il s'agit toujours d'un membre du Parti social-démocrate. Le président du Syndicat des ouvriers non spécialisés, Anker Joergensen, doit succéder à Jens Otto Krag. Ce qui n'apporte pas une réponse à la question : pourquoi une démission si peu prévisible que, la veille encore du référendum, le leader de la social-démocratie danoise annonçait plusieurs projets de rencontres internationales pour les jours à venir ? Officiellement, Krag a souhaité se retirer de la vie publique de premier plan qu'était devenue la sienne. L'explication est presque trop belle pour un homme en pleine force de l'âge. Et pourtant, si elle était vraie ?

Parce que le Premier ministre danois a connu une victoire au goût amer. Le Parti social-démocrate a été divisé sur la question de l'adhésion et les observateurs estiment que près de la moitié de l'électorat traditionnel de ce parti a voté négativement. A l'unanimité, le comité directeur du Parti a proposé la candidature de Joergensen, dont le syndicat s'était prononcé pour le non dans les débats qui ont précédé la consultation. Krag avait suggéré que le ministre des Affaires étrangères du gouvernement sortant, Knud Boerge Andersen, assure l'intérim de la direction des affaires. La rapidité de la réaction du Parti montre que la crise qui a été ouverte par l'affaire européenne avait plus de profondeur qu'on pouvait l'imaginer.

En fait, Krag n'a pas souhaité créer des difficultés supplémentaires à une organisation qui gère le Danemark dans le cadre d'un gouvernement de minorité. Avec 70 sièges contre une opposition de 88 élus, la social-démocratie danoise ne gouverne qu'avec le concours des 17 socialistes populaires et de deux élus des territoires extérieurs, Groënland et îles Féroé. Or les socialistes populaires n'étaient pas favorables à l'adhésion. Il fallait que la personnalité de Krag s'efface et le choix de Joergensen est un apaisement qu'on juge suffisant pour assurer le regroupement de la gauche danoise.

Ce qui est acquis est acquis et le futur Premier ministre danois poursuivra une politique qu'il n'a pas voulue, mais qui a obtenu l'assentiment de la majorité du peuple démocratiquement consulté. Là encore, sans fracas, le Danemark a fait une démonstration de sa sérénité.

C.F.

Le temps du mépris

La grève des enseignants du technique a été suivie à 85 %. A cela, il y a quelques raisons. Instructives et significatives de la valeur d'un engagement pris par un ministre de l'Education nationale sous la Ve République.

Dans ses grandes options, le VIe Plan prévoyait notamment de « promouvoir l'enseignement technique » (loi du 9 juillet 1970). Un an plus tard, en juillet 1971, une loi « d'orientation de l'enseignement technologique » était votée par le Parlement : elle revalorisait le niveau salarial des professeurs du technique en l'alignant sur le barème des autres professeurs ; elle permettait l'osmose entre les professionnels et les enseignants, opération nécessaire en raison de l'évolution rapide des techniques ; elle promettait l'organisation de la formation permanente. A ce jour, aucun décret d'application de cette loi n° 71-577 n'est sorti !

Olivier Guichard avait, entre autres, promis de faire figurer au Budget 1973 les augmentations prévues ; Joseph Fontanet revient aujourd'hui sur les promesses de son prédécesseur et propose des pourcentages dérisoires... étalés sur plusieurs années !

Les petites annonces

Les refus ou « oublis » des ministres successifs — Edgar Faure aussi avait fait des propositions, sans lendemain — ont des conséquences catastrophiques. Quelques chiffres, à cet égard, seront plus parlants qu'un discours ministériel tentant de masquer la réalité sous des belles formules. De nombreux postes sont à pourvoir un peu partout dans les collèges d'enseignement technique (C.e.t.) : 2 au Blanc-Mesnil, 8 pour les ateliers à Saint-Ouen, 10 à Coulommiers, 4 à La Varenne, 9 aux Mureaux, 10 à Argenteuil, 30 dans le rectorat de Reims, etc. Dans les établissements agricoles techniques, 500 postes étaient nécessaires pour l'actuelle rentrée : 21 ont été pourvus ! Le Syndicat national des enseignements du second degré (S.n.e.s.) fait remarquer qu'actuellement 28,8 % des postes existants sont confiés à des auxiliaires. A Laval, il y a quelques jours, un C.e.t. cherchait un professeur d'anglais par voie d'annonce... dans les journaux locaux ! Dans un C.e.t. de Paris, il manquait un professeur de mécanique ; le directeur téléphone à l'académie pour réclamer ; on lui répond tranquillement : « Faites passer une petite annonce, ou bien trouvez un garagiste ! »

La rentrée, dans la plupart des établissements du technique, fut l'exemple même de la pagaille : ici, on supprimait une classe pour la rétablir quelques heures plus tard ; là, des professeurs à qui il manquait des heures de cours partaient mendier dans d'autres établissements de la ville pour avoir un service complet. Pour tous ces problèmes administratifs, ce sont habituellement les inspecteurs de l'enseignement technique qui « veillent au grain », bien que leur fonction devrait essentiellement être pédagogique ; cette année, à Paris, ils sont restés chez eux. Explication : pendant les vacances, « on » avait tout simplement supprimé leurs bureaux en Sorbonne et les nouveaux locaux n'étaient pas prêts ! Tout cela donnant une idée plus précise de ce qu'un ministre gaulliste appelle « promotion ».

Vides à 30%

Et quand les pouvoirs publics montrent aussi nettement leur désintérêt pour l'enseignement technique, il est bien évident que l'opinion et les parents d'élèves ne peuvent que le considérer comme un enseignement « de seconde zone ». D'où une « fuite » à l'égard des C.e.t. A Paris, certains sont vides à 30 %. Dans les Hauts-de-Seine, à la rentrée 1971, un inspecteur notait : « Nous avons la possibilité d'accueillir un millier d'élèves de plus dans les sections techniques du second cycle long et autant dans le second cycle court. » On a beau faire venir les enfants de loin — dans certains C.e.t. de Paris de nombreux élèves arrivent chaque matin de l'Oise ! — les bancs ne se remplissent pas.

Et ce ne sont pas les qualités du matériel et l'aspect des établissements qui vont attirer les candidats. Il faut avoir vu l'état de délabrement du C.e.t. du... bâtiment, à Alfortville ! Il faut être allé dans la vieille usine qui sert de C.e.t. à Suresnes ! On comprend que les parents n'aient pas envie de voir leurs enfants travailler dans de telles conditions. Pas plus qu'ils ne doivent apprécier le C.e.t. de Courbevoie : certains cours sont donnés dans un ensemble de 10 « préfabriqués » ; l'hiver, à 8 h du matin, il y fait -7° et, à 10 h, le thermomètre est toujours en-dessous de zéro.

Certains penseront que, si l'Education nationale a tort d'accueillir les élèves dans de mauvaises conditions, le ministère n'est pas responsable de la pénurie de professeurs. Que si ! Parce que, pour enseigner une discipline industrielle, il est nécessaire de faire appel à quelqu'un qui ait une réelle expérience professionnelle. Or un technicien qualifié gagne 50 % de plus dans le secteur privé : pourquoi viendrait-il se fourvoyer dans l'enseignement public ?

Deux ans de démarches

C'est ce sur quoi les syndicats insistent dans leur bagarre de ces jours : si l'on veut « promouvoir » l'enseignement technique, il faut d'abord et avant tout ne pas sous-payer les professeurs. Alors seulement il sera possible d'avoir un éventail de recrutement capable de répondre aux besoins dans toutes les disciplines. Ensuite, il faudrait donner aux enseignants les moyens — locaux et matériel moderne — d'assumer leur tâche. Enfin, il conviendrait d'assurer la formation permanente de ces maîtres ; aujourd'hui, ils en sont réduits à faire, pendant leurs vacances et à leurs frais, des stages dans les entreprises pour se « recycler ».

Il est clair que le « temps du mépris » ne peut durer. Un ministre de l'Education nationale ne pourra pas éternellement continuer à proclamer devant le pays que tout est fait pour améliorer le fonctionnement du technique et, dans le même temps, refuser de prendre les mesures qui s'imposent. Car nous sommes toujours dans une période où il faut deux ans de démarches administratives pour qu'un établissement — dont le besoin se fait urgent — soit construit. Dans une période où l'implantation d'une ville nouvelle n'entraîne pas automatiquement la construction d'un C.e.t. ; par exemple, on avait construit deux collèges d'enseignement secondaire à Corbeil : on s'est aperçu, à l'usage, qu'il fallait en transformer un en C.e.t. !

Et si l'on ajoute que, non content de ne pas aider l'enseignement technique, le ministre ne pense qu'en terme d'utilité immédiate et ne procède à aucune prévision d'emplois, donc fabrique des chômeurs-diplômés, la coupe déborde. Les syndicats auraient-ils tort de dire : assez de promesses, des actes ?

JEAN MONTAGNARD

Les cadeaux du père Noël

Tout a commencé en 1960 : cette année-là, Pierre Della Torre fonde une association, le Théâtre de Saint-Maur. Subventionné en partie par la municipalité, en partie par le conseil général, et recevant quelques broutilles de l'Etat, il animera pendant douze ans la vie culturelle du Val-de-Marne, il jouera Strindberg, Hugo, Molière, Rabelais, Brecht, etc. En vérité, douze années de travail dans des conditions difficiles, dans une salle des fêtes de la mairie qu'on lui avait dit toute « provisoire ».

Cette même année 1960, le conseil municipal de Saint-Maur adoptait à l'unanimité un projet de Théâtre-maison de la Culture qui n'a jamais vu le jour. Pas plus qu'une précédente initiative : le lieu avait été cédé à des concessionnaires et transformé en cinéma.

En 1964, les édiles de Saint-Maur font miroiter une nouvelle proposition aux yeux de Della Torre : transformer, pour 100 millions d'anciens francs, un cinéma en théâtre. L'élaboration de cet « aménagement » devait durer huit ans. Entre temps, Della Torre avait envoyé un rapport au maire — daté du 3 août 1966 — où il suggérait d'appeler clairement l'aménagement « construction ».

Gaulliste de gauche

Le 6 mars 1968, la préfecture de police intervenait dans le même sens : elle envoyait à la préfecture du Val-de-Marne une lettre, qui fut transmise au secrétaire général de la mairie de Saint-Maur, et qui souhaitait vivement le dépôt d'une demande de permis de construire réglementaire. En mai 1972, ce permis n'avait pas encore été demandé ! Le 2 juin 1972, Pierre Della Torre eut une entrevue à



Pierre Della Torre.

Créteil avec le préfet du Val-de-Marne et le maire de Saint-Maur, Gilbert Noël, « gaulliste de gauche » et suppléant du général Billotte. Ce fut cette réunion qui décida du charivari qui nous importe : du rififi chez les hommes de théâtre.

Le 2 juin 1972 donc, Pierre Della Torre refusa de prendre la direction du futur théâtre qu'on lui proposait pour fin octobre 1972. Et, devant le préfet, il expliqua clairement que : 1°) le coût de l'opération était passé de 100 millions d'anciens francs à 1 milliard d'anciens francs ; 2°) aucune demande de permis de construire n'avait encore été faite. En vérité, Gilbert Noël ne voulait pas se risquer à faire une demande en bonne et due forme, puisque la réalisation prévue enfreignait trois règlements de l'urbanisme — notamment en ce qui concerne la mitoyenneté et la surface construite. Le permis de construire finalement demandé fut refusé, effectivement, à la fin de juillet 1972, par la préfecture.

Au cours de cette même réunion, Della Torre annonça également son refus de continuer à travailler dans la salle des fêtes de la mairie de Saint-Maur, « lieu interdit par la préfecture pour normes de sécurité et d'architecture non conformes ». Il proposa par contre à Gilbert Noël de faire aménager, pour seulement 300 millions d'anciens francs, deux salles de spectacle et un parking dans une ancienne usine désaf-

Une voix s'est tue

Les anniversaires ne sont pas forcément des jours de fête. Si, pour ses soixante-quinze ans, Louis Aragon a été décoré par le Présidium du Soviet suprême de l'U.r.s.s. de l'Ordre de la Révolution d'Octobre, le même jour, l'hebdomadaire « les Lettres françaises » — qu'il dirige depuis près de vingt ans — a annoncé qu'il cessait de paraître.

C'est avec colère que l'on voit disparaître un journal intelligent et utile. Mais, dans l'état de la « culture française », faut-il s'étonner d'une telle mort ? L'importance des « Lettres », les raisons de cette disparition ? Dans un communiqué la rédaction des « Lettres françaises » les rappelle : « Sans doute, une fois qu'il n'y aura plus « les Lettres françaises » en France, se rendra-t-on compte de la place qu'elles tenaient et du vide qu'elles laissent derrière elles pour ce qui touche la vie intellectuelle de notre pays. Il était difficile dans les dernières années de continuer à tenir cette place, pour d'autres comme pour nous. Mais pour nous particulièrement, qui étions d'une façon constante l'objet du silence de nos confrères et en même temps qui nous voyions privés de plusieurs marchés étrangers pour des raisons extrêmement diverses sur lesquelles on nous permettra de ne pas insister. »

Mais les lecteurs se souviendront sans qu'il soit besoin de remonter à la Résistance ou à l'Algérie, des numéros de l'année 1968, de ceux où Aragon, à propos de la Tchécoslovaquie, parlait d'un « Biafra de l'esprit », de ceux sur Soljenitsyne... A l'ouest comme à l'est, quelques-uns pourront dormir plus tranquilles : une voix courageuse s'est tue.

Les cadeaux du père Noël

fectée de la rue de la Liberté, à Saint-Maur. Mais cette économie n'avait évidemment rien de séduisant pour le maire gaulliste, peu enclin à se soucier du porte-monnaie des contribuables !

Un "emprunt"

Non seulement Noël dit non à Della Torre, mais il s'arrangea pour lui faire quelques « cadeaux » en remboursement de son franc-parler. Un certain G.D., dit « Gil », fut pour la circonstance l'outil du règlement de compte. Cet individu, employé par Della Torre et qui s'était pompeusement intitulé « chef de scène », « emprunta » et « consulta » les prévisions de programmation établies par Della Torre pour la saison 1972-1973 du Théâtre de Saint-Maur. En fait, Gil recopia tranquillement tout cela. Della Torre le licencia. Gil poussa le ridicule jusqu'à envoyer, quelques jours plus tard, une lettre de démission dans laquelle il explique qu'il quitte le Théâtre de Saint-Maur à cause des « fonctions » qui lui sont confiées par la municipalité de Gilbert Noël. Il ira même jusqu'à écrire à l'inspection du Travail que Della Torre dilapide les fonds de la municipalité.

Quelles sont ces fameuses « fonctions » ? Yvonne Rose, conseillère municipale de Saint-Maur, le secrétaire général-adjoint de la mairie et quelques autres personnes créent une association qu'ils nomment « Théâtre de la Ville de Saint-Maur » ; ils en confient la direction au nommé Gil ! Lequel Gil soumet à la municipalité un projet de programme 1972-1973, « prévu par Pierre Della Torre et paraissant valable », comme il dit. Avec la même désinvolture, ce personnage va partout se présentant comme le successeur de Della Torre : auprès d'un conseiller artistique de la rue de Maubeuge à Paris, auprès des responsables de l'Association technique pour l'action culturelle — l'Atac, regroupant toutes les entreprises subventionnées de France. Dans le même temps, les amis de Gilbert Noël tentent quelques manœuvres d'intimidation auprès de Della Torre : on vient lui lire une lettre des « Amis du Théâtre » où il se trouve désavoué ; enquête faite, les « Amis » n'ont rien fait de tel et ils envoient eux-mêmes une lettre de protestation à la mairie de Saint-Maur. Voilà comment, en utilisant une programmation empruntée, en créant un théâtre concurrent, en plaçant à sa tête une personne aux procédés douteux, ce drôle de père Noël, ci-devant gaulliste, entend mettre fin à douze années d'activité : un scandale de plus.

L'épilogue frise l'indécence : le 29 septembre 1972, le conseil municipal de Saint-Maur a voté 35 millions de subventions au Théâtre de la Ville de Saint-Maur, dirigé par Gil. Autrement dit, une municipalité gaulliste fait donner des subventions à une association créée par des membres de son conseil municipal ! Et ce dans le seul but de punir un insoumis qui avait dénoncé le coût trop élevé d'un établissement culturel, par ailleurs non conforme aux lois de la construction. On savourera encore plus la supercherie quand on saura que Gil sévira dans cette salle des fêtes même que la préfecture a déclaré impropre à toute représentation...

Quant à Della Torra, il lui reste son honnêteté, des vivres coupés en perspective et, il faut l'espérer, le soutien de tous les hommes de théâtre dignes de ce nom. Il serait intéressant aussi de connaître l'avis du ministre des Affaires culturelles, sur cette affaire...

J.M.

Il n'enrobe rien. Il appelle un chat un chat. On essaie souvent de le faire taire (à l'O.r.t.f. ou ailleurs) ; il parle pourtant de choses et d'autres, de la nécessité de changer la société actuelle. Il met ses doigts dans les vraies plaies. Il donne à voir les vrais problèmes. Il se sait utile, efficace : un petit élément dans un ensemble de créateurs lucides et qui démystifient la morale établie. Pour toutes ces raisons, il en est plus d'un qui voudrait le voir au diable.

L'intéressé s'en moque ; il se nomme Jean Ferrat. L'Ardèche a rendu ses cheveux sauvages. Son regard est plus chaleureux que jamais. Ses moustaches ont atteint un degré de rébellion définitive ; il s'en échappe des mots, comme des coups de poing : « Ils voudraient que je me châtre, que je ne chante que le printemps et les petits oiseaux ; ça les arrangerait bien que je la boucle. Mais moi je sais qu'il y a des gens qui sont contents de m'entendre dire exactement ce que je chante, parce que ça correspond à ce qu'ils pensent et qu'il leur est difficile d'exprimer. »

Télévision: Au risque de vous plaire

Prélude à la Commune : l'assassinat du journaliste Victor Noir par un Bonaparte, et la grande manifestation populaire marquant ses obsèques. Une page de l'histoire de la gauche racontée par Alain Decaux (lundi 9 octobre, 22 h 10, ch. 2).

VENDREDI 6 OCTOBRE

Le 1er épisode d'un western balkanique, « La révolte des Haïdouks » : un « Mandrin » roumain (19 h 30, ch. 2).

Une adaptation de Pouchkine, une dramatique inédite et les ballets Mazowsze à la « soirée polonaise » de l'O.r.t.f. (20 h 30, ch. 1).

Verlaine, présenté par Alain Decaux (22 h 30, ch. 2).

Une pièce de Marcel Achard : « Malborough s'en va-t-en guerre » (20 h 10, France-Inter).

SAMEDI 7

Portrait d'un créateur du cinéma d'animation : Alexeief (17 h 30, ch. 2).

« Les chemins de fer », un vaudeville de Labiche (20 h 30, ch. 1).

Pour le cinéma, le magazine de Chazal et Rossif (22 h 25, ch. 1).

Cent-cinquantenaire d'une découverte capitale : Champollion (14 h 30, France-Culture).

DIMANCHE 8

Par le Philharmonique de Hambourg, « Wozzeck », l'opéra de Berg (20 h 30, ch. 2).

Quand Fritz Lang retrouve les thèmes de ses premiers films : une œuvre complexe de 1960, « Le diabolique Dr Mabuse » (20 h 40, ch. 1).

Spécial théâtre : bilan d'Avignon (22 h 20, ch. 1).

A Ciné-club, « L'histoire immortelle », un presqu'inédit d'Orson Welles, réalisé pour l'O.r.t.f. (22 h 25, ch. 2).

Hurrah Ferrat !

D'ailleurs, Ferrat n'attend de leçon de personne : tout en étant exigeant, il vend plus de disques que les protégés de Johnny Stark. Il fait passer le plaisir du public avant tout, mais sans flagornerie, ni poudre aux yeux. Ce n'est pas une recette, c'est une raison d'être. Ferrat n'est pas cousin avec la facilité.

Entre culot et sagesse

La preuve : le spectacle qu'il présente pendant trois semaines au Palais des sports de la Porte de Versailles. Quiconque à sa place eût choisi une « petite » première partie : un mauvais conteur d'histoire et un chanteur depuis peu réconcilié avec le diapason. Ferrat agit différemment : la partie qui précède son tour de chants sera un véritable spectacle avec un décorateur (Jacques Noël), un musicien-chef d'orchestre (Alain Goraguer), un metteur en scène (Guy Lauzin), 15 comédiens, les ballets Anne Béranger, les Troubadours et Francis Lemarque. Le thème central, le ciment de ces briques : la ville. La ville et les blessures qu'elle cause à l'homme. Ferrat tient à préciser l'esprit : « Les visages de la ville et les hommes dans la ville ». Un spectacle écrit par Henri Gougaud, l'auteur de « Paris an 2000 » dans le dernier disque de Jean Ferrat (Barclay 71.474). Avec l'humour grinçant commun à Ferrat et Gougaud. Avec des masques et des personnages de 2,20 m, signés Jacques Noël. Un univers agressif, mais traité avec drôlerie, qui utilise tous les moyens d'expression (comédie, danse, musique, projections, etc.), pour se terminer sur un horizon d'espoir : les danseurs de la compagnie Béranger composant « L'homme nouveau des îles nouvelles ».

Le plus étonnant dans cette entreprise, c'est que Ferrat n'y gagnera pas un centime ! Si le Palais des sports est plein tous les soirs, tous les frais seront couverts ; mais c'est tout. Pour les bénéfices vous repasserez. Drôle de bonhomme, ce Ferrat ! Il oscille entre le culot de la jeunesse et la sagesse de Brassens. Mais il ne se gausse pas de mots, il va jusqu'aux actes. Jusqu'au Palais des sports. Il ne s'agit même pas d'un pari. C'est plus simple, plus percutant : « C'est en faisant le mieux possible mon métier que je suis le plus efficace, le plus gênant pour ceux qui voudraient bien me voir disparaître dans une trappe. »

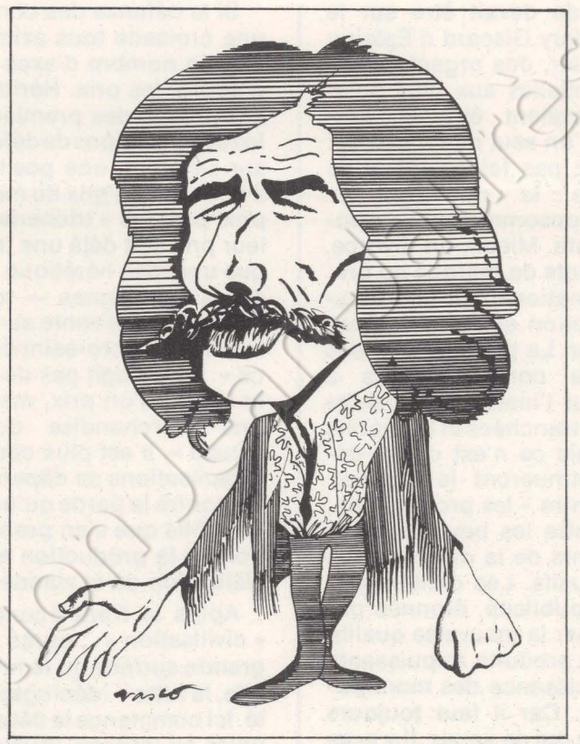

Et avec lui ses idées qui sont aussi les nôtres.

Comment ne pas crier « Hurrah Ferrat » ?

JEAN MONTAGNARD

« L'Alcade de Zalamea » : les Comédiens-français jouent Calderon (14 h 45, France-Culture).

LUNDI 9

Le 4e épisode de « L'homme qui revient de loin », d'après Gaston Leroux (20 h 30, ch. 1).

De Sturges, « Sept secondes en enfer », une suite — hélas inférieure — à « O.K. Corral » (20 h 30, ch. 2).

« Une femme dans la cité », dans la série d'Eliane Victor (21 h 25, ch. 1).

MERCREDI 11

Précédant un débat des Dossiers de l'écran sur le « troisième âge », « Umberto D » ou la solitude humaine — du temps où Vittorio de Sica avait bien du talent (20 h 30, ch. 2).

Contre-culture, sectes religieuses, etc. : la Californie 1972 à Variances (22 h 30, ch. 1).

JEUDI 12

Dans la série La qualité de la vie : les paysans et la protection de la nature (21 h 20, ch. 2).

Le cinéaste Jacques Demy dans le (vrai) décor nantais de « Lola » (22 h 20, ch. 1).



Un Robin des Bois pour les consommateurs

Tout le monde devait être sur le pont. De Valéry Giscard d'Estaing à Ralph Nader, des organisations presque confidentielles aux plus puissantes. Tous devaient être là, rassemblés autour d'un seul mot d'ordre : « Ne vous laissez pas faire ». Mais ce n'était qu'un rêve : la « nouvelle page de l'histoire des consommateurs » s'ouvre sur une dispute. Mieux, un divorce. Il y aura des absents de marque au premier Salon international de l'information, de la protection et de la défense du consommateur. La petite guerre des organisations de consommateurs a commencé. Pour l'instant, elle hésite entre la guerre de tranchées et la guérilla diplomatique. Mais ce n'est qu'un début ; « ils » continueront le combat. Entre eux et « contre » les producteurs, contre l'Etat, contre les bavures de la loi, les grincements de la machine, les commerçants abusifs. Les consommateurs, ahuris de publicité, étonnés par les prix, dépités par la mauvaise qualité de trop nombreux produits, impuissants face à la toute-puissance des monopoles, applaudiront. Car il faut toujours trouver un saint à qui se vouer. Il y aura des mini-victoires, un peu plus de sécurité, un peu moins de mensonges. Et, dans la société où nous sommes, ce sera déjà beaucoup.

La « défense des consommateurs » est chose récente. Nous ne sommes pas si loin du temps où le client était roi. Aujourd'hui, il est « persuadé ». Et il achète. Le conditionnement culturel et social joue à plein : il achète tel type de marchandise parce que son « standing » le lui impose et, dans ce type de produit, telle marque parce que son fabricant a été plus persuasif que les autres. Que cela soit conforme ou non aux besoins réels. Ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les Etats-Unis. Et, par conséquent, pour tous les Américains.

Le succès des tests

Puis il y a les « petits malins ». Ceux qui ne marchant pas tout à fait, ceux qui peuvent choisir et refuser, ceux pour qui la vie ne se borne pas à consommer et qui ont quelque part un pouvoir, si minime soit-il, un poids, une existence. Ceux-là veulent bien consommer, mais sans trop « se faire avoir ».

Si la défense des consommateurs est une croisade tous azimuts, il existe un certain nombre d'axes privilégiés. Tout d'abord, les prix. Héritant des « grands ancêtres », des premiers coopérateurs, les organisations de défense ont souvent, sur ce point, une position étrange. Il y a pour elles le prix du marché, le meilleur prix, puis les « tricheries ». Que le meilleur prix soit déjà une tricherie est presque une idée hérétique. On assiste alors à des campagnes — toujours utiles — sur les prix de vente au détail, mais dans le respect sacro-saint de « la concurrence ». Il ne s'agit pas de savoir quelle est la réalité d'un prix, mais quel est, pour une marchandise donnée, le plus « juste ». Il est plus courant de voir des organisations se dépenser pour protester contre la barde qu'un boucher ajoute aux rôtis que s'en prendre à l'organisation de la production et de la commercialisation de la viande.

Après le front économique, le front « civilisation » ; après le boutiquier, la grande surface ou le revendeur trop habile, la lutte « idéologique » : la publicité. Ici commence le débat sur les besoins utiles ou inutiles, la valeur de l'information, la bonne et la mauvaise publicité.

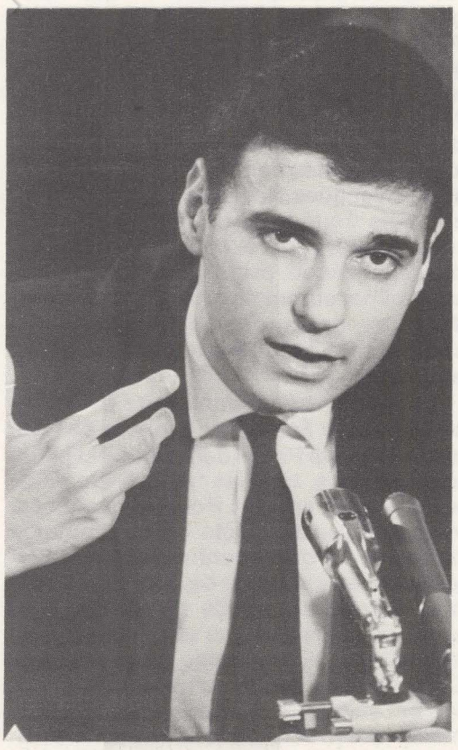

Ralph Nader.

La position la plus courante est connue : la « pub » est une réalité, un mal nécessaire ; il ne s'agit pas de la supprimer — on bloquerait l'économie — mais de la canaliser, de l'orienter, de pouvoir surtout compenser ses effets par une information du consommateur.

Qu'en économie capitaliste la morale ne soit pas monnaie courante rend ces tentatives de démythification sympathiques : il faut bien que le « gauchisme culturel » ait eu quelques effets et il est normal, après Mai 1968, de voir que les problèmes qualificatifs ne sont pas ignorés. Mais, là encore, ce n'est pas le « système » qui est mis en cause, mais ses abus les plus visibles : le matraquage, l'inégalité face aux moyens de « persuasion » des grandes firmes. On a parfois l'impression que cette petite guerre n'a qu'un but : afin de justifier leur position de consommateur, de l'établir dans sa « dignité », un certain nombre d'entre eux acceptent le système à condition que ce dernier les accepte, les reconnaisse en tant que consommateurs : « D'accord pour la publicité, mais à condition qu'il existe une information véritable dont nous serons maîtres. Ainsi, la balance sera égale ».

Et, dans le droit fil du meilleur prix et de la lutte contre la publicité abusive, sont nés les « essais comparatifs ». La publication de leurs résultats a redonné une jeunesse aux diverses organisations. Le Français est curieux, débrouillard, malin. C'est chose bien connue. Il n'aime pas « se faire avoir ». Plus exactement, il n'aime pas savoir qu'il se fait avoir. Comme il est difficile à chacun d'entre nous de tout savoir, de tout peser, de tout goûter, on comprend le succès de ces tests. Quant à savoir si la « chose » testée est indispensable, c'est une autre histoire...

Un mythique âge d'or

Dernier champ de bataille des différentes organisations : la qualité. Essentiellement, celle des produits alimentaires. Que notre « civilisation alimentaire » soit d'une tristesse à toute épreuve est sûr. Même si on l'ignore. Mais, avant de parler de goût, encore faut-il être sûr que les produits sont sains. Ce qui n'est pas toujours le cas. Il s'agit donc de déceler les fraudes, les services officiels n'y suffisant pas, de traquer les microbes

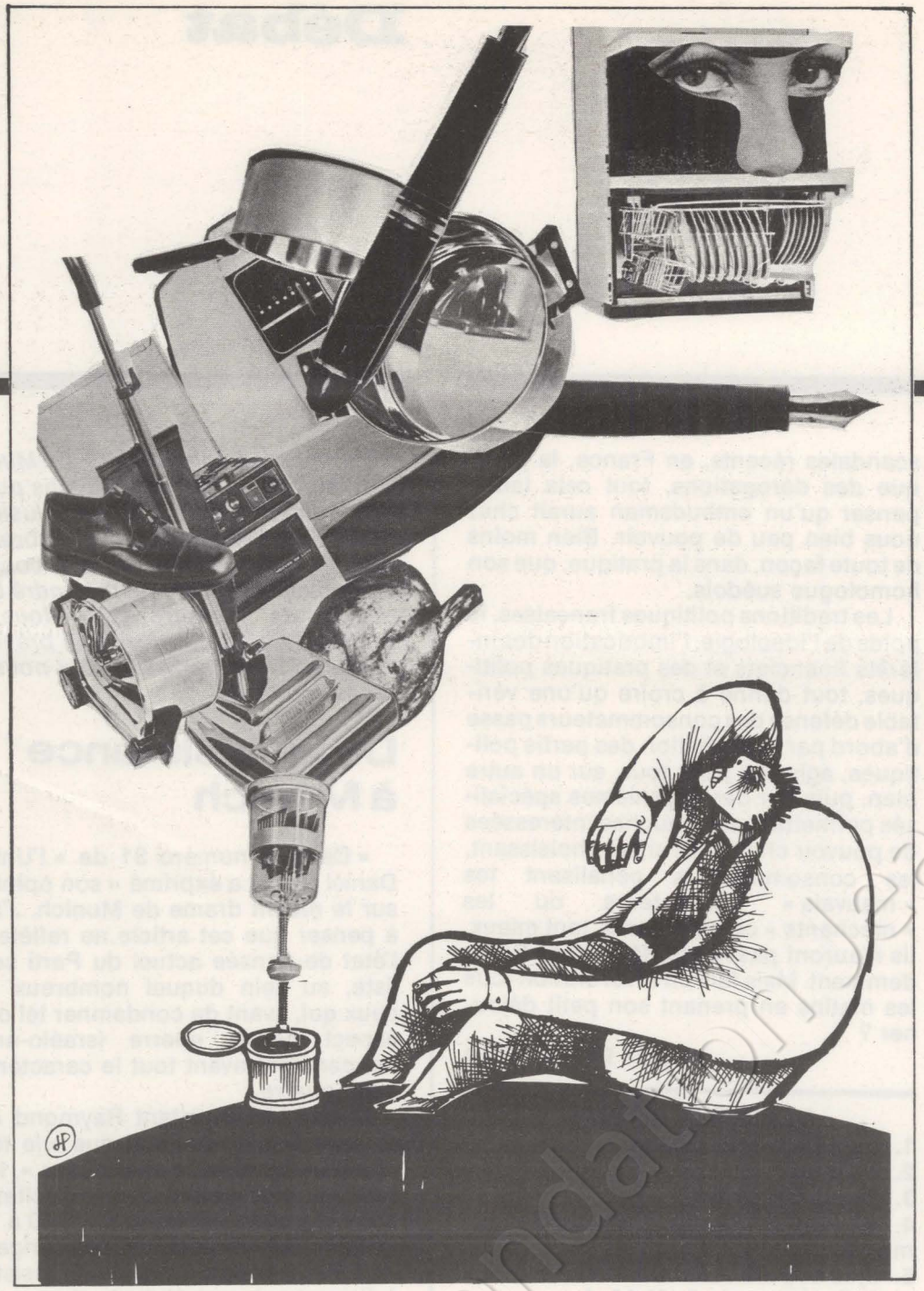

et les additifs chimiques souvent inutiles, de lutter contre le mépris des industriels qui fabriquent n'importe quoi, n'importe comment. La liste des abus est longue, sans cesse alimentée par les produits nouveaux. Les organisations de défense touchent là une corde sensible : il n'est pas agréable d'apprendre que le produit X, vanté par la publicité et mis en valeur par le conditionnement, est un produit dangereux. Et cela arrive. Il ne s'agit plus là de comparer deux, trois, quinze objets, mais de savoir avec quoi est fabriqué tel produit. Le résultat est parfois étrange...

Il est évident que de tels « combats » n'ont de sens qu'à partir d'un certain niveau de développement. La défense des consommateurs est une bataille pour peuples riches. Au-dessous d'un certain seuil, on survit. Pour pouvoir exiger une certaine qualité, il faut avoir satisfait un certain nombre de besoins minimum. Pour pouvoir refuser un certain type de consommation, il faut l'avoir pratiqué. Mais il faut aussi que le commerce et l'industrie atteignent un seuil ; l'éloignement grandissant entre le consommateur, le producteur, la démission du commerçant sont également nécessaires. Impuissant à aiguiller par ses achats les fabricants — en dépit des discours sur le choix — ayant appris par expérience que les revendeurs ne sont pas mieux lotis que lui, sachant que les techniques employées ne sont pas toujours les meilleures, le consommateur rêve du mythique âge d'or où tout était plus simple, où les aliments étaient « naturels », où leur saveur était connue, où les objets duraient.

Et comme, paraît-il, les riches savent acheter, comme aussi les pauvres n'ont pas les moyens de choisir, c'est tout naturellement à des couches bien particulières que s'adressent les organisations de défense du consommateur. Un sondage réalisé par l'Ifop pour le compte de l'Institut national de la consommation (I.n.c.) l'a montré : trois Français sur 10 seraient prêts à verser une cotisation annuelle de 15 à 20 francs pour financer un magazine d'informations et de conseil. Les sept autres ont déjà les éléments nécessaires au choix, ou ne peuvent pas encore choisir.

L'évolution des coopératives de consommation — ce furent les premières organisations de défense des consommateurs — est révélatrice. Bien sûr, les grands ancêtres, Owen, Fourier, les 28 tisserands de Rochdale — qui en 1844 créèrent la première coopérative — avaient une vision politique qui fait souvent défaut aux organisations actuelles. Mais si les coopératives de consommation ont conservé comme but l'intérêt du consommateur, les rêves de réforme sociale se sont perdus dans les sables. Pensées au XIXe siècle à partir de l'entraide, du juste prix, de la lutte contre le secteur capitaliste de production et de vente, les coopératives d'aujourd'hui participent de plus en plus au marché. Demeurent seulement des prix parfois plus bas, des « ristournes » aux sociétaires et, depuis quelques années, une volonté d'offrir des produits de bonne qualité, en particulier dans le domaine alimentaire.

Les promesses de Messmer

Le chemin que les coopératives ont parcouru en 100 ans, du prix à la qualité, a été parcouru par toutes les organisations. A ceci près qu'aujourd'hui l'Etat s'en mêle. Pierre Messmer ne vient-il pas d'annoncer, mardi, à l'Assemblée nationale que les consommateurs disposeront d'une représentation au Conseil économique et social ? C'est cette volonté du Pouvoir, magnifiée par la création de l'Institut national de la consommation, qui est à l'origine de la petite guerre actuelle.

Côté organisation, c'est Jeanne Picard, présidente de l'Union fédérale de la consommation, qui a dressé l'étendard de la révolte : « La défense des consommateurs ne peut être menée efficacement que par les consommateurs eux-mêmes, regroupés au sein d'authentiques associations, libres de tout pouvoir, politique ou économique ». Réponse d'Henry Estingoy, directeur de l'I.n.c. : « Les organisations de consommateurs ont la majorité au conseil (12 sièges sur 23) et la règle qui est appliquée au sein de l'I.n.c. est celle de la cogestion. Rien n'est fait qui n'ait été décidé d'un commun accord et approuvé par la majorité, notamment, au premier chef, par les organisations de défense des consommateurs ».

→

Un Robin des Bois pour les consommateurs

→

Reste donc à prendre exemple sur l'étranger. C'est, pour certains, le grand espoir. Et de rêver d'un Ralph Nader français, un quart Robin des Bois, un quart avocat d'affaires, un quart Poujade, un quart député, plus un soupçon de gauchisme et ce qu'il faut d'efficacité. Ou d'un ombudsman des consommateurs du type suédois, haut fonctionnaire honnête, sans peur et sans reproche, jugeant en toute sérénité.

Le lobby est toujours debout

De toute évidence, ce n'est ni l'un ni l'autre qui pourrait résoudre les problèmes que se posent les Français. Pas plus qu'ils ont pu résoudre ceux de leur pays. C'est Bengt Dennis, sous-secrétaire d'Etat au Commerce suédois, chargé de la politique de défense des consommateurs, qui déclarait récemment : « Nous avons échoué lamentablement dans notre tentative d'aider efficacement les consommateurs les plus déshérités. Seuls les gens aisés, instruits, déjà informés, peuvent se servir de la loi : ils la comprennent, ils ont le temps, ils ont l'argent. »

Car il ne faut pas se leurrer sur les succès des « défenseurs des consommateurs » étrangers. Vus de France, les efforts de Nader peuvent paraître convaincants ; aux Etats-Unis, c'est la goutte d'eau qui est très loin de faire déborder le vase. Pourtant, l'administration américaine a les moyens d'intervenir : du Conseil consultatif des consommateurs au Comité du Président, en passant par l'Office des facilités économiques ou la Food and Drug Administration, rien ne manque sur le plan légal pour « protéger » les consommateurs. Mais les interventions officielles ne semblent pas être particulièrement efficaces. Les lobbies industriels ayant un poids suffisant pour paralyser l'administration. Ce qui, les traditions nationales jouant, explique que surgisse un homme miracle qui dénoncera les « échecs », les « crimes », l'« économie du gaspillage », qui aura la possibilité de coups d'éclat, d'actions de guérilla, de bravos, de bravoure. Faut-il ajouter qu'il existe depuis 1899 une Ligue nationale des consommateurs...

L'exemple suédois pourrait-il être plus utile ? Outre les réserves faites par les intéressés eux-mêmes, quelques scandales récents, en France, la pratique des dérogations, tout cela laisse penser qu'un ombudsman aurait chez nous bien peu de pouvoir. Bien moins de toute façon, dans la pratique, que son homologue suédois.

Les traditions politiques françaises, le poids de l'idéologie, l'imbrication des intérêts financiers et des pratiques politiques, tout donne à croire qu'une véritable défense des consommateurs passe d'abord par la médiation des partis politiques, agissant pour tous, sur un autre plan, puis par des organismes spécialisés permettant aux couches intéressées de pouvoir choisir. Et si, en choisissant, les consommateurs pénalisent les « mauvais » producteurs ou les « méchants » commerçants, tant mieux. Ils n'auront pas fait la Révolution ? Evidemment. Mais fait-on la révolution tous les matins en prenant son petit déjeuner ?

GUY PERRIMOND

REPONSES DU QUIZ

1. Du général de Gaulle.
2. A l'U.d.r.
3. Pierre Messmer.
4. Ni l'un ni l'autre : Peyrefitte lui-même.
5. a) le député U.d.r. Charles Pasqua ; b) Soljenitsyne (« Août 14 »).

L'article de Daniel Mayer « De Munich à Nuremberg », que nous avons publié dans notre n° 31, nous a valu plusieurs lettres dont celles de deux membres du Parti socialiste, Pierre Gautier, conseiller municipal de Vitry (94) et André Desvallées, de Nanterre (92). Nous les publions ci-dessous avec une brève réponse de Daniel Mayer, à qui nous les avons soumises.

De la Résistance à Munich

« Dans le numéro 31 de « l'Unité », Daniel Mayer a exprimé « son opinion » sur le récent drame de Munich. J'aime à penser que cet article ne reflète pas l'état de pensée actuel du Parti socialiste, au sein duquel nombreux sont ceux qui, avant de condamner tel ou tel aspect de la guerre israélo-arabe, condamnent avant tout le caractère de cette guerre.

Daniel Mayer, citant Raymond Aron et Jean Daniel, prétend que « le terrorisme est le recours des faibles ». Il aurait pu rechercher d'autres citations dans la presse française de 1940 à 1944 et dans les déclarations des dirigeants de l'Etat français d'alors. Les résistants à l'occupant nazi étaient, c'est un fait,

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F* ☐
normal d'un an à	*90 F* ☐
de soutien à	*100 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement
au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

Israéliens et Palestiniens

numériquement faibles, leurs chefs étaient souvent divisés, mais la Résistance représentait bien ce que l'on a appelé par la suite « la majorité silencieuse » du peuple français. Pour l'ennemi, allemand et français, les résistants étaient alors « des terroristes » et jugés en tant que tels par les tribunaux.

Pour les Anglais, les agents des organisations juives luttant en Palestine — et ailleurs — pour la naissance et la reconnaissance de l'Etat d'Israël étaient, eux aussi, des « terroristes », comme était un terroriste le combattant juif tuant en pleine rue l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Palestine. En vérité, Daniel Mayer manque pour le moins d'objectivité lorsqu'il réclame l'institution d'un tribunal international pour juger les crimes contre l'humanité. A ma connaissance, il n'a pas encore réclamé que Nixon soit passé par les armes pour crimes contre l'humanité au Vietnam.

Ce qu'il faut dénoncer, ce n'est pas seulement l'attentat de Munich, mais tous les crimes de guerre. Oui, Daniel Mayer, vouloir établir « un code d'honneur » de la guerre est un leurre, une utopie, une tromperie. Ce qu'il faut, c'est lutter contre la guerre elle-même, et le rôle de notre Parti doit être d'expliquer le caractère des guerres en cours et, si possible, d'avancer des solutions, de proposer la tenue de colloques internationaux. »

PIERRE GAUTIER

La guerre n'est pas divisible

« Il est assez surprenant de trouver, dans le même numéro de « l'Unité », à la fois les réflexions de François Mitterrand sur la liberté — « la droite (...) considère que tout a été donné une fois pour toutes à l'homme, qui n'a cessé de dissiper cet héritage fabuleux, la Liberté, par exemple, avec une majuscule, projection sur la terre du paradis perdu » — et l'auto-satisfaction que se délivre Daniel Mayer, sous le couvert du lapidaire article 34 de la Convention de Genève de la Croix-Rouge, en proclamant que « parler en même temps de la tuerie de Munich et du sort des Palestiniens est créer un dangereux et artificiel amalgame. »

Outre son action pendant la dernière guerre et dans les années qui ont suivi, Daniel Mayer, pour beaucoup de ceux qui sont entrés récemment au P.s., est un des rares socialistes qui a su garder la tête froide pendant la guerre d'Algérie en luttant, à la tête de la Ligue des Droits de l'Homme, contre l'usage de la torture. Ce passé devrait lui donner le privilège de parler haut au nom de tous les hommes et non pas seulement au nom des Israéliens. Rien n'est simple, en effet. Si la liberté ne peut se diviser — c'est le point de vue humaniste, mais qui reste souvent une pétition de principes — la liberté, c'est aussi le droit de vivre ; et il est permis de se demander quel droit de vivre est laissé aux Palestiniens, rejetés de partout. Des pays arabes voisins d'Israël, au nom des principes nationalistes — mais le nationalisme n'est-il pas une étape reconnue dans la prise de conscience des masses ? D'Israël, au nom de rien, en apparence, mais, dans les faits, au nom d'une absence de laïcité et d'un certain racisme qui empêche les Arabes d'avoir exactement les mêmes droits sur leurs propres terres que les Israéliens qui s'y sont installés et qui les traitent, ni plus ni moins, comme sont ou étaient traitées les minorités israélites dans les pays musulmans. Si de nombreux Israélites ont quitté, quoique libres en droit, les pays musulmans, où étaient nés leurs ancêtres depuis parfois plus de 20 siècles, c'est que, de leur point de vue, ce droit n'était pas complet et qu'ils avaient le sentiment de ne pouvoir pleinement s'épanouir. Et, pour s'installer de force en Israël, entre 1946 et 1947, le dos au mur lorsqu'ils sortaient des camps, et que personne ne voulait plus d'eux en Europe, n'ont-ils pas usé de tous les moyens, même les plus condamnables, et ne continuent-ils pas périodiquement, lorsque de nouveau ils se sentent acculés à la mer, à user des moyens les plus condamnables ? Ils font la guerre, et parfois même une guerre préventive. Mais la guerre, elle non plus, n'est pas divisible : il n'y a pas de bonne et de mauvaise guerre, selon les mêmes principes humanistes. Alors ? Alors, lorsque les Palestiniens, à partir du moment où ils ont pris conscience, se retrouvent dans la même situation que se trouvaient les Israéliens en 1947, au nom de quoi leur refuser des droits que l'on a acceptés pour l'autre camp ? Tout le reste est hypocrisie. Ou alors, interdisons à Israël d'user de ses armes et obligeons-le à reconnaître les mêmes droits à tous ceux qui ont un droit moral sur la terre palestinienne. »

ANDRE DESVALLEES

"Que la moralité reste la loi"

« J'ai l'habitude de traiter, autant que faire se peut, un seul sujet par article. Claude Estier m'avait demandé d'évoquer l'émission des « Dossiers de l'écran » consacrée au problème de la prise d'otages. Je m'y suis essayé. Rien d'autre.

Je ne crois pas nécessaire de dire à toutes occasions mon hostilité à la guerre du Vietnam : je la croyais connue et comme allant de soi. Mais je remercie Pierre Gautier de me donner l'occasion de le répéter.

Je crois d'autre part que, si l'on ne peut, en effet, « humaniser » la guerre, il convient toutefois d'aider les efforts de tous ceux qui, depuis l'Antiquité, s'efforcent d'en limiter les atroces effets ; et que mieux vaut, même sans illusion, une loi de la jungle qu'une jungle sans loi.

Je remercie également André Desvallées d'observations qui se veulent objectives. J'y apporterai cependant deux corrections :

1° Le sort du Proche-Orient doit être réglé, en dehors de tout impérialisme comme de tout paternalisme, entre les Etats concernés, et eux seuls. Si les Etats arabes avaient accepté de négocier avec Israël, la paix serait rétablie depuis longtemps, pour le bien-être commun de tous les peuples, Palestiniens compris, de la région.

2° Plus une cause est juste, moins elle doit utiliser n'importe quel moyen pour parvenir à ses fins. La Résistance ne s'en est jamais pris à des innocents. La prise d'otages ne saurait être admise sous aucun prétexte. Sa généralisation anéantirait toutes les tentatives d'organisation du monde.

« Il n'est pas question de vilipender les violents, nous qui ne sommes pas à leur place, m'écrit une téléspectatrice de l'Isère, mais de condamner leurs actes. »

Evoquant « la sainteté des contrats », Léon Blum, dans « A l'échelle humaine », ajoutait : « Sans doute une infraction à la loi des contrats demeurera toujours possible dans la vie internationale comme un crime dans la vie civile, mais il faut du moins que, contre cette exception criminelle, la nation lésée puisse escompter sûrement l'aide de toutes les autres, c'est-à-dire que la moralité reste la loi. »

DANIEL MAYER

Lettre ouverte à un député de la majorité

Monsieur le député,

J'ai exercé — et pendant de longues années — le métier de député, métier difficile, métier pénible, métier exaltant aussi. Dans un livre publié en 1963, je l'ai appelé « le plus beau des métiers ».

Sous le même nom, est-ce le même métier que vous exercez aujourd'hui, ce métier que j'ai l'ambition d'exercer à nouveau à partir des élections prochaines ?

A lire la presse, j'en doute. Vous êtes parti en vacances le 1er juillet, plus tôt que nous le faisions il y a vingt ans et je m'en réjouis pour vous et pour le pays, le travail intellectuel entrepris pendant la canicule produisant rarement de bons résultats. A peine arrivé sur le lieu de votre villégiature, vous avez appris que le président de la République avait décidé de changer le Premier ministre auquel vous aviez accordé une solennelle confiance six semaines auparavant. Grâce à la télévision, vous avez eu l'occasion, deux mois après, d'apprécier les talents de Pierre Messmer dans sa nouvelle fonction et, tour à tour, vous avez découvert Edgar Faure en ministre des Affaires sociales, Joseph Fontanet en ministre de l'Education nationale, etc. En bref, vous étiez logé à l'enseigne de tous les Français... mais perceviez en outre, l'indemnité qui vous est légitimement attribuée.

La rentrée vient de s'opérer et le nouveau — depuis trois mois — Premier ministre vous a enfin présenté sa déclaration de politique générale. En d'autres temps vous eussiez été convié à approuver celle-ci. Le porte-parole du gouvernement vous a fait savoir, la semaine dernière, qu'une telle formalité ne paraissait plus nécessaire et vous avez été dispensé d'exprimer votre opinion.

Bien sûr, Pierre Messmer n'avait pas besoin d'un vote public pour savoir qu'il bénéficiait de la confiance du président Pompidou et qu'à partir de là votre confiance, à vous, ne pouvait en aucun cas lui manquer.

Métier de tout repos, M. le député ? Peut-être ! Beau métier ? Ce n'est pas ainsi que je l'entends.

Mais alors, M. le député, qu'allez-vous faire cet hiver ? Préparer les élections ? Sans doute, mais en outre il y aura des lois à voter et d'autant plus que s'approche la date de ces élections qui vous soucient. Votre rôle sera-t-il bien considérable, à ce sujet ? Les « énarques » qui entourent vos ministres ont travaillé pour vous cet été, pendant que vous preniez un repos bien mérité. Vous serez

PAR ROBERT BURON

sans doute appelé à adopter le principe d'un Office de la viande, cet Office dont plusieurs collègues, dans vos rangs, ont dénoncé le caractère collectiviste et malfaisant... mais, que voulez-vous, le P.s. — excusez-moi, M. le Président, je veux dire le Parti socialiste — a pris l'initiative de déposer une proposition de loi, il faut lui couper l'herbe sous le pied, en se donnant bonne allure auprès des paysans, d'une part, et en retirant, d'autre part, toute efficacité réelle à l'inquiétante formule suggérée.

Vous approuverez aussi les projets déjà annoncés par vos ministres à la télévision, faute de quoi l'opinion serait déçue.

J'allais oublier ! Vous voterez le Budget, bien sûr... Tout cela vous conduira bien jusqu'à Noël et à la fin de la législature. Besogne routinière, fastidieuse et qui ne demande pas grande imagination mais, comme l'on dit dans les faubourgs de Paris : « Il faut bien gagner son bœuf ».

Vos électeurs attendent autre chose de vous ; il en a toujours été ainsi, il en sera toujours ainsi. Ils attendent que vous fassiez respecter leurs droits ; ils attendent donc que vous fassiez aboutir leurs requêtes si vous les estimez légitimes. J'ai écrit, dans mon livre, que « le député est la première assistante sociale de sa circonscription ». Et l'on n'est jamais vraiment un bon député si l'on ne se révèle pas aussi une assitante sociale compréhensive et dévouée.

Mais, attention, M. le député ! Par la faute de quelques-uns de vos amis, la fonction modeste mais nécessaire d'intercesseur est devenue une activité piégée... Gare à la photocopie ! Tournez sept fois votre plume dans votre encrier ! Méfiez-vous des tables d'écoute ! Revêtez-vous d'un manteau couleur de muraille avant de vous introduire dans un ministère ! Si votre intervention est trop pressante, le spectre de la corruption apparaîtra aux yeux du fonctionnaire qui vous lira ou vous écoutera ; et cependant, comme à l'habitude, si elle est discrète et prudente, elle risque de ne paraître qu'une simple démarche de principe, aussitôt oubliée par celui qui vous aura lu ou reçu.

Ah ! M. le député, je vous plains ! Jean Charbonnel manque d'habileté ; le maire de Brive a réussi à dresser contre vous et vos semblables l'ensemble du corps des fonctionnaires, comme le célèbre — mais oublié déjà — Tomasini avait suscité la colère de toute la magistrature. L'heure est venue où les fonctionnaires, atteints dans leur dignité par les propos du jeune loup de la Corrèze, risquent de se venger sur vous.

Oui, décidément, je vous plains. On a transformé le plus beau des métiers que j'exerçais en la plus décevante des fonctions. Croyez-moi, c'est dans votre intérêt que je souhaite un changement de majorité et un changement de système en mars prochain.

Veuillez agréer, M. le député, l'assurance de mes sentiments distingués.

Imprimerie « d'HEBDO T.C. » - 76 Yvetot.